13º année - Nouvelle série

c.m.

Nº 106 Septembre 1982

Claude Renard

BIENTÔT, LES COMMUNALES

Pierre Joye

LES ÉTATS-UNIS CONTRE L'EUROPE DES DIX

Paul Van Praag

UNE EUROPE SANS BLOCS MILITAIRES N'EST PAS UNE UTOPIE

Rosine Lewin

M. GOL, LES CM, LA RADIO-TÉLÉVISION Le ministre français J.P. CHEVÈNEMENT RÉPOND À NOS QUESTIONS



cahiers marxistes

Sommaire

Claude Renard Bientôt les communales	p. 1
Le changement en France Une interview du ministre Chevènement	p. 5
Pierre Joye Les Etats-Unis contre l'Europe des Dix	p. 13
Paul Van Praag Une Europe sans blocs militaires n'est pas une utopie	p. 19
Document Le PCB et l'Alliance atlantique	p. 31
Rosine Lewin Monsieur Gol, les Cahiers marxistes et la radio-télévision	p. 34
En diagonale	p. 38
A livres ouverts	p_42
En revues	p. 47

Comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Robert Dussart, René Noël, Willy Peers, Roger Somville, Jean Terfve •

Comité de rédaction :

Jacques Aron, Jean Blume, Francis Chenot, Claudine Cyprès, Augustin Duchateau. Pierre Ergo, Serge Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Pierre Joye, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Christine Renard, Claude Renard, Christian Vandermotten, Jean-Paul Vankeerberghen, Benoît Verhaegen.

Rédacteur en chef : Rosine Lewin

Bientôt les communales

Cette livraison des « Cahiers marxistes » coïncide à peu près avec le début de la campagne électorale communale, du moins avec son ouverture officielle, car les préparatifs sont en cours sur le terrain depuis un certain temps déjà.

Il était courant, naguère, d'entendre dire que les élections communales avaient un caractère essentiellement administratif et qu'il s'agissait avant tout d'élire de bons gestionnaires locaux sans trop se préoccuper de leur couleur politique. Cette façon de présenter les choses, qui a toujours été un leurre, est loin d'avoir complètement disparu, mais elle a tout de même perdu quelques-unes de ses bases les plus solides au fil du temps.

Si critiquables qu'aient pu être ses buts et beaucoup de ses modalités, la fusion a rendu plus apparente la relation qui existe entre la gestion des communes et la plupart des grands problèmes politiques qui se posent aux échelons national et régional. Des millions de villageois, qui s'étaient souvent montrés sensibles dans le passé à la neutralité factice des listes « d'intérêts communaux », sont aujourd'hui confrontés d'une autre manière aux problèmes de la cité qui sont des problèmes d'Etat : finances communales, enseignement et culture, aménagement du territoire, etc.

Il faut dire que les répercussions locales de la politique de crise des gouvernements successifs mettent de plus en plus en relief la réalité de cette interdépendance, comme en témoignent, entre autres, les restrictions apportées au financement du Fonds des communes dans le cadre des différentes lois-programmes. Et c'est avec un zèle tout particulier que le gouvernement actuel se charge de parfaire la démonstration : son projet de budget 1983 entraînerait, s'il était adopté, de nouvelles contraintes extrêmement sévères pour les communes.

On annonce certes une légère amélioration des versements du Fonds des communes en 1983 (sans aucun rapport toutefois avec les dommages antérieurs imputables à l'Etat), mais il ne faut pas longtemps pour comprendre que c'est sur un tas de fumier que tombe ce pétale de rose.

A l'exemple des universités, des parastataux et aussi des hôpitaux publics dépendant des CPAS, les communes sont mises en demeure d'assurer leur équilibre budgétaire, qu'il est d'ailleurs question de rendre légalement obligatoire, par des mesures draconiennes incluant, à côté des rituelles « économies » réalisées au détriment des dépenses sociales et culturelles, le relèvement des centimes additionnels, c'est-à-dire des taxes communales les plus importantes, et l'alignement par le bas des statuts du personnel.

Selon notre ministre de l'Intérieur, M. Nothomb, la majorité des communes pourrait cependant se tirer d'affaire sans devoir augmenter les taxes. Que son Dieu l'entende! Mais de deux choses l'une: ou bien le ministre se veut faussement rassurant parce qu'il importe quand même de ménager l'électeur par les temps qui courent, ou bien son affirmation repose, au moins en partie, sur certaines données réelles.

Dans ce dernier cas, son pronostic viendrait confirmer indirectement une opinion exprimée récemment par la commission de politique communale du PCB (*), à savoir que, dans l'ensemble, les comptes communaux présentés depuis 1977 et même supputables jusqu'en 1983 ne laissent par apparaître une situation financière aussi obérée qu'on le prétend rue de la Loi.

La thèse de cette commission est, en effet, que les discours alarmistes tenus par le pouvoir au sujet des finances communales participent d'une campagne générale d'intoxication dont le but est de faire avaler plus facilement par la population toutes les purges de la politique d'austérité.

On le croit sans peine, mais il n'en est pas moins vrai, pourtant, que la situation des finances communales devient très préoccupante et prend déjà, dans certaines villes importantes ou moyennes, une aliure catastrophique. Quand il dit que 80 % des communes peuvent équilibrer leur budget sans alourdir la fiscalité, M. Nothomb passe hypocritement sous silence le fait qu'un tel équilibre implique un sérieux amoindrissement et parfois la suppression de services dont les administrés bénéficient ou devraient pouvoir bénéficier. Au surplus, que représentent les 20 % restants? On y trouve les communes bruxelloises, Liège, Anvers, Mons, Verviers... Tout cela fait beaucoup de monde en Belgique!

En ce qui concerne les grandes villes, le gouvernement leur a promis un ballon d'oxygène pour les aider à faire face à ce qu'il appelle des « dettes structurelles anormales ». Mais si, comme on l'a laissé entendre, l'aide envisagée devait se réduire à un étalement des remboursements d'emprunts, ce ballon d'oxygène ne serait en fin de compte qu'une simple baudruche!

La situation des grandes villes et, plus particulièrement, des communes bruxelloises présente à coup sûr des aspects très spécifiques. C'est ainsi, par exemple, que la régionalisation du Fonds des communes (1977) a coûté cher aux communes de la région bruxelloise, la ville de Bruxelles ayant été seule à obtenir, en tant que

^(*) Voir « Faits et Arguments », périodique mensuel du PCB, juillet 1982, n° 66.

capitale, la compensation qui se justifiait. Mais, au-delà des particularités qui appellent des solutions particulières, c'est bien à une détérioration généralisée que nous sommes confrontés. Cellè-ci s'explique avant tout par la politique des gouvernements successifs qui n'ont cessé de raboter le Fonds des communes et qui, faute d'honorer leurs engagements en matière de subsides — les retards sont énormes — obligent les pouvoirs locaux à recourir exagérément à l'emprunt et à s'endetter de plus en plus. Liège et Anvers p'ont pas le triste monopole des « dettes structurelles anormales » (anormales en quoi ?). Même parmi les communes dont les finances sont réputées saines, beaucoup d'inquiètent du gonflement excessif des charges d'emprunts.

Naturellement, cette mise en cause des responsabilités gouvernementales ne disculpe en rien les administrateurs locaux qui ont encore, dans de nombreuses communes, un champ d'action relativement large. Elle les disculpe d'autant moins qu'ils appartiennent dans leur majorité à des partis de gouvernement qui, tous, à des moments différents, ont contribué au vote de lois préjudiciables aux communes. Et combien de fois n'a-t-on pas vu M. Dupont, bourgmestre mais député, protester avec véhémence contre les effets d'une loi votée six mois plus tôt par le même M. Dupont, député mais bourgmestre?

Nous allons évidemment vers une aggravation sensible des difficultés des communes. Comment celles-ci pourraient-elles être épargnées par l'offensive frontale que le gouvernement Martens V a engagée contre le niveau de vie et l'ensemble du secteur public, bête noire du néo-libéralisme? Le projet de budget 1983 ne laisse planer aucun doute à ce sujet.

Les restrictions, les charges et les taxes nouvelles qu'il est prévu d'imposer aux communes s'inscrivent dans le contexte d'une politique déflationniste globale, celle-là même qui justifie pour la rentrée la riposte interprofessionnelle de grande envergure que trop de divisions, d'attentisme et d'hésitations n'ont pas permis d'organiser avant les vacances.

Il est donc impossible de dissocier le scrutin communal du 10 octobre de l'ensemble des échéances sociales de la rentrée. Pour les travailleurs, pour les forces d'opposition progressistes, l'usage du bulletin de vote doit nécessairement se conjuguer avec les moyens de lutte dont l'offensive de la droite aurait de toute façon requis l'emploi dans les mois à venir.

Si la population ne se saisissait pas des élections communales pour pénaliser électoralement les partis de droite au pouvoir, ceux-ci en tireraient immanquablement la conclusion qu'on peut continuer de plus belle à faire passer le rouleau compresseur sur les conquetes du mouvement ouvrier et démocratique. Mais l'utilisation de cette faculté, ne nous y trompons pas, dépendra pour beaucoup d'une prise de conscience qui ne nous paraît concevable qu'à certaines conditions. Il faut, en particulier, que l'action se développe à la base et que la gauche précise ses solutions de rechange qui ne sont d'ail-

leurs pas, on l'a vu, d'une nature différente selon qu'elles concernent les problèmes des communes ou ceux du pays.

Il est clair que, dans cette optique, on ne peut échapper à la lutte d'idées à l'intérieur de la gauche. Ce n'est nullement en contradiction, bien au contraire, avec les choix stratégiques qui passent, sur le plan communal, par la recherche de listes d'union et de majorités d'union. En effet, ces choix stratégiques continuent de se heurter à de grands obstacles au sein de la gauche elle-même.

On sait — et c'est une excellente chose — que le Front commun syndical wallon et ses partenaires politiques se concertent actuellement sur un programme de rechange qui puisse être opposé au néo-libéralisme triomphant. Le PS y participe. Dans la plupart des communes, pourtant, ou bien il joue cavalier seul en vue d'ententes post-électorales de pure opportunité, y compris avec les pires conservateurs, ou bien il cède une fois de plus à la tentation de ne conclure des alliances qu'avec des satellites.

Ce comportement équivoque n'est qu'un aspect particulier d'un comportement globalement équivoque. On est bien obligé de rappeler que les difficultés des communes n'ont pas commencé avec le règne de Martens V, qu'elles découlent de la politique suivie depuis plusieurs années par des gouvernements qui ont eu des colorations variées, mais qui, tous, ont géré la crise sans vouloir opérer les réformes nécessaires parce qu'il eût fallu toucher aux privilèges de l'argent. Passé dans l'opposition, le PS n'a pas rompu avec cette politique et, durant les mouvements sociaux du printemps, c'est à son souci à peine dissimulé de ménager la chèvre du capital et le chou du travail (mais la chèvre a des dents et le chou n'en a pas!) que l'on doit d'avoir vu tant de faiblesses et d'incohérences dans le cours de l'action, après comme avant le blocage de l'index. On dira peut-être que, dans le genre, la démocratie chrétienne a encore fait beaucoup « mieux »... Oui, mais, si sévère que l'on soit à l'égard de cette formation qui s'est abaissée à jouer le rôle de porte-serviette de la bourgeoisie libérale, au moins lui reconnaîtra-t-on une manière de logique : elle n'essaie pas de se faire passer pour la guintessence du rassemblement des progressistes en Wallonie et à Bruxelles.

Dans cette campagne électorale, toutes les vérités devront être dites dans la mesure où elles sont indispensables pour éviter, autant que faire se peut, des votes confus. Rien n'est plus redoutable, dans le moment présent, que la confusion.

L'auteur de cet article ne surprendra sans doute personne en tirant de tout ce qui précède la conclusion qu'il vaut mieux voter communiste ou pour les listes de regroupement à participation communiste.

Une interview du ministre Chevènement

« La France apparaît comme un laboratoire politique pour toute la gauche européenne », notaient les Chaliers marxistes l'an dernier.

De fait, les espoirs suscités par la victoire du candidat de la gauche aux élections présidentielles le 10 mai 1981, puis par la mise en place d'un gouvernement d'union de la gauche, ces espoirs ont débordé les frontières de la France. En Belgique aussi, bien des regards sont tournés vers la France, où ils scrutent les progrès déjà réalisés par la nouvelle majorité, les obstacles qu'elle rencontre, les affrontements en cours. Face, à un gouvernement néo-libéral pour lequel le « changement » équivaut à privilégier systématiquement les intérêts de puissants groupes privés au détriment de ceux de la population, l'opinion progressiste en Belgique suit très attentivement la mise en œuvre du changement voulu par la majorité des Français et que le président Mitterrand et le gouvernement Mauroy se sont engagés à concrétiser.

Pour faire le point sur la consistance du changement, ses rythmes, ses perspectives, nous avons demandé à deux dirigeants de la gauche française, qui sont tous deux ministres d'Etat dans le gouvernement de Pierre Mauroy, de répondre à nos questions.

Voici les réponses du ministre de la Recherche et de la Technologie, le socialiste Jean-Pierre Chevènement.

Nous publierons en octobre les réponses du ministre des Transports, le communiste Charles Fiterman.

QUESTION Nº 1:

Dans sa déclaration devant l'Assemblée Nationale, le 9 juillet 1981, Pierre Mauroy a souligné que les Français ne refusent pas l'effort, mais qu'ils veulent un effort autrement distribué, qui ne pèse pas si lourd sur les épaules des plus faibles. Il a ajouté : « Les Français ne nient pas la crise. Ils savent que demain ne sera pas facile... Mais ils ont choisi de se battre autrement, activement contre la crise ».

L'effort est-il aujourd'hui autrement distribué?

Que signifie pour vous « se battre activement contre la crise » ? Que répondez-vous à ceux qui prétendent que seul pays d'Europe occidentale à se battre contre la crise, la France est condamnée à l'impuissance ?

REPONSE

Avant d'en venir à la distribution de l'effort, permettez-moi de vous rappeler son principe; car je crois que l'effort socialiste est une idée neuve en France et il faut en bien comprendre la signification. L'austérité capitaliste s'est aussi baptisée du beau nom de rigueur, mais sous ce nom, elle n'a jamais compris que celle qui s'applique aux couches populaires. Pendant des années, MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Barre ont fait de la compression du pouvoir d'achat des travailleurs, par le moyen du chômage et de l'inflation, l'alpha et l'ômega d'une politique qui, sous couvert d'« adaptation » au marché mondial, visait de fait, à accélérer le démembrement, la dévitalisation et la multinationalisation de l'économie française.

Belle rigueur, en vérité, que celle qui consiste à laisser dériver le navire au fil de l'eau avant qu'il ne sombre !

Nous subissons encore, à l'heure où je vous parle, la contrainte d'habitudes héritées où le « laisser faire, laisser passer » traditionnel du libéralisme avait fait place à un « laisser aller » généralisé.

L'effort socialiste, c'est tout le contraire. Un ressaisissement social, économique, culturel du pays, qui ne s'opérera pas spontanément, comme tout ce qui va à contre-courant, mais doit être organisé, et notamment sur le plan industriel à partir d'un pôle public puissant.

Vous voyez que l'effort, au sens où je l'entends, est une condition de survie, pour un pays comme la France, dans la guerre économique qui caractérise ces années de crise. Aucun pays n'a d'espoir de s'en sortir s'il ne se bat, mobilise ses énergies et draine ses ressources au service d'une nouvelle dynamique industrielle qui peut, seule, faire retrouver le chemin de la croissance et donc du plein emploi.

Mais en même temps, il n'y a d'issue que collective : relance concertée, apurement de la dette des pays du tiers monde, solvabilisation de leurs besoins, création d'un espace social européen, identité croissante de l'Europe par rapport aux grandes puissances, réforme du SME, constituent autant de pistes pour une nouvelle forme d'internationalisme.

En attendant, il faudra mobiliser nos énergies.

Un effort persévérant, de longue durée, n'est pas spontané tout simplement parce qu'il n'est pas facile. Le grand champion cycliste Jacques Anquetil disait récemment : « Celui qui gagne est celui qui sait souffrir le plus ». Le choix d'une réindustrialisation pour sortir de la crise appelle cette « politique de la répartition » dont parlait récemment le Président de la République. Il est clair qu'on ne créera pas les conditions et la nouvelle dynamique industrielle sans modifier, à la marge sans doute, compte tenu des volumes, mais effectivement — par exemple en faisant glisser sur 2 ans 1 % du PNB vers l'investissement industriel (+ 30 % en volume) — le partage du revenu national entre la consommation d'un côté, l'épargne et l'investissement de l'autre.

Et c'est parce qu'on ne peut demander plus d'effort que si l'on propose plus de solidarité et plus de démocratie, que le projet de la gauche, j'en suis convaincu, épouse aujourd'hui plus que jamais l'intérêt de la nation toute entière.

Vous observerez que depuis mai 1981, de nombreuses mesures s'inscrivent au chapitre de la solidarité et contre les inégalités: forte revalorisation du minimum vieillesse, plus grande sévérité de la lutte contre la fraude fiscale, levée de l'anonymat sur les transactions d'or, protection de l'épargne populaire par un livret spécial indexé, impôt sur la fortune, etc... Le blocage temporaire des revenus de l'été 1982 épargne les plus bas d'entre eux. Certes, beaucoup reste à faire. Mais au-delà de mesures spécifiques, il faut prendre une vue d'ensemble.

Bien sûr, si nul ne peut se soustraire à l'effort, celui de chacun doit être mesuré selon ses possibilités. Il faut savoir distinguer « avantage » et « privilège ». Ce ne sont pas simplement les salariés du secteur privé, mais aussi ceux du secteur public, les professions commerciales, agricoles et libérales, les professions rémunérées à la commission et les bénéficiaires de la rente foncière qui doivent y contribuer à leur façon.

Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu économique et financier, mais culturel. Nous n'avancerons vers plus de solidarité que si le sens de l'effort est compris, si nos concitoyens l'assument, renoncent à confondre — comme disait un dirigeant syndical — « maintien des avantages » et « maintien des écarts », acceptent la réduction de ceux qui les séparent de leurs proches, de leurs collègues, de leurs voisins. Et je pense qu'ils peuvent l'accepter, s'ils prennent conscience de ce qu'une société ne peut être plus combative à l'extérieur que si elle est plus cohérente, plus solidaire, moins conflictuelle parce que moins inégalitaire.

Sans doute ce propos tranche-t-il avec certains discours prédominants à l'étranger. Sommes-nous pour cela voués à nous aligner sur ceux-ci ? Les solutions appliquées ici et là ne donnent pas de tels résultats qu'elles puissent autoriser la condamnation des voies originales que nous frayons. Est-ce une raison, parce que les noyés s'entreagrippent, pour les imiter, sous prétexte qu'on doit faire comme tout le monde, alors même que ça ne peut qu'accélérer la coulée générale. Peut-être la tâche est-elle très ambitieuse pour un pays de notre échelle, qui n'est toutefois pas, remarquez-le, une petite nation, mais la 5e puissance industrielle, le 3e ou 4e exportateur mondial. Je crois, par ailleurs, aux vertus de la coopération internationale — entre partenaires européens au premier chef — dès lors qu'elle se développe sur des bases d'intérêt mutuel. Laissez-moi aussi vous rappeler cette forte sentence d'un chroniqueur de l'Ancienne Rome : « Combien de choses réputées impossibles jusqu'au jour où elles se sont trouvées faites ».

QUESTION Nº 2:

Au premier anniversaire du 10 mai 1981, des ébauches de bilans ont été tentées; on y a décelé à côté d'une confiance populaire toujours profonde, les signes d'une attente non satisfaite, voire d'une certaine amertume.

Quels sont à l'heure actuelle les effets perceptibles par le citoyen des mesures économiques, fiscales et sociales déjà prises par le gou-

vernement Mauroy ? Quels sont, en particulier, les effets pratiques des nationalisations et de la décentralisation ?

REPONSE

Le Président de la République a été élu en 1981 pour sept années jusqu'en 1988, l'Assemblée nationale pour cinq, jusqu'en 1986. C'est la première fois dans son histoire que la gauche française réunit les conditions, au moins institutionnelles, de la durée. Elle doit s'acclimater, presque psychologiquement, dirais-je, à cette durée, car elle ne s'est peut-être pas encore défaite de ce « syndrome du court terme », hérité de certains épisodes de notre vie collective, aux termes duquel ce qui n'est pas acquis aujourd'hui ne pourra plus l'être demain.

Le « changement » donne très logiquement une nouvelle vigueur à des revendications longtemps contenues, parfois confuses, souvent contradictoires, entre lesquelles il faut établir des priorités (donc des non-priorités), responsabilité du pouvoir légitimement élu. C'est ce que le gouvernement s'efforce de faire depuis un an et, de ce point de vue, le bilan du travail accompli est, j'oserais le dire, sans précédent.

Car s'il faut respecter le rythme du temps social, c'est à condition, ai-je besoin de le préciser, de ne pas perdre le sien. Ainsi était-il bon que les grandes réformes de structure — les nationalisations en particulier — fussent mises en chantier, comme cela a été fait, le plus vite possible. Mais quelle qu'ait été la volonté de la majorité, la loi de nationalisation n'est devenue effective, en février 1982, qu'après de longs mois de débats et d'obstruction de la droite.

Au temps du vote des lois, ajoutez celui de leur mise en œuvre. S'agissant de décentralisation, les élus locaux ont déjà vu, dès le début 1982, leurs pouvoirs et leur autonomie considérablement accrus, mais ce n'est qu'en 1983, avec les transferts de compétence (urbanisme, logement, éducation, aide sociale) aux collectivités locales, que le rapprochement entre ceux qui prennent les décisions et ceux qu'elles concernent deviendra vraiment sénsible aux citoyens.

Quant aux nationalisations, une fois franchie l'étape législative, il s'agit maintenant qu'elles se traduisent, non seulement par la définition de stratégies industrielles cohérentes, mais aussi par une plus grande association des travailleurs et de leurs représentants aux décisions, en particulier par le biais des conseils d'atelier. C'est à quoi, en tant que ministre de la Recherche et de l'Industrie, je compte bien m'employer.

La gauche arrive rarement au pouvoir par beau temps. Aujourd'hui le temps est dans le monde au gros grain et l'on est encore loin de voir un coin de ciel bleu. Nous ne pouvons donc proposer aux Français la facilité, mais un rude effort avec ce qu'il implique d'autodiscipline, consentie, je vous le disais tout à l'heure, parce qu'elle s'accompagne de plus de justice. Je constate que depuis un an, les attitudes ont mûri à cet égard. Les Français attendent des résultats mais c'est d'abord à l'énergie avec laquelle les moyens seront mis en œuvre qu'ils jugeront. Je pense que la démagogie n'a plus d'avenir. La confiance ne peut désormais aller qu'au devant du sens de la rigueur.

QUESTION Nº 3:

La résistance de la droite et du grand patronat à la politique de la

majorité est considérable. A-t-elle contraint le gouvernement Mauroy à freiner la mise en application de son programme ?

REPONSE

Bien sûr, l'opposition freine des quatre fers. Elle s'oppose, comme c'est son rôle, mais avec plus de violence et de hargne que ne l'exige l'esprit, sinon la lettre, d'institutions démocratiques. En outre, la droite conserve de puissantes Bastilles dans le pouvoir économique, les médias, certains secteurs de l'administration à partir desquelles elle cherche à entraver l'action du gouvernement.

Cela n'empêche pas celui-ci d'aller de l'avant. Dans ces circonstances, il doit même redoubler d'efforts. Vous observerez qu'en dehors de la réduction à six mois du service militaire — dont le Premier Ministre a récemment déclaré que le principe n'était pas abandonné mais son application reportée — il n'est aucune des « 110 propositions » de F. Mitterrand qui n'ait été réalisée, ou n'ait reçu un commencement d'exécution.

Il faut à la fois avancer et unir. L'un sans l'autre est d'ailleurs impossible. Nous ne rassemblerons qu'autour d'avancées. Nous n'avancerons dans le « changement » que moyennant une plus grande cohésion et une plus grande confiance de nos soutiens populaires.

QUESTIONS Nº 4, 5 et 10:

Comment imaginez-vous la participation des forces de gauche à l'effort gouvernemental? Quelles formes de soutien souhaitez-vous à votre action?

Comment voyez-vous — hors du gouvernement — le rôle des partis politiques de la majorité ?

Au-delà de l'actuelle coalition gouvernementale, comment voyezvous le développement de l'union des forces de gauche en France ?

REPONSE

Les forces de gauche se trouvent maintenant au pouvoir. Les réflexes de l'opposition — 23 ans pour le PS, 35 ans pour le PCF — sont désormais dépassés. Syndicats, partis, associations ne peuvent plus se comporter en spectateurs passifs de l'action gouvernementale. Inversement, le gouvernement doit mieux associer ses partenaires à son action.

Le précédent septennat n'invoquait la « politique contractuelle » que pour amuser la galerie, puisqu'en fait il s'agissait de marginaliser les syndicats en jouant de leurs divisions. Au contraire, que serait la gauche si elle ne leur consacrait pas une place à part entière dans la vie sociale, en particulier dans les grands organismes de sécurité sociale, et dans la vie économique (entreprises nationalisées, droits nouveaux dans l'entreprise) ? Sachant que de nouveaux droits ne vont pas sans de nouvelles responsabilités.

Les partis de la majorité ont un rôle tout spécialement décisif comme intercesseurs entre l'action gouvernementale et la mobilisation sociale. Ils doivent se faire les interprètes de l'état d'esprit, des aspirations du pays, en même temps qu'il leur revient d'expliquer, de populariser la politique à l'élaboration de laquelle ils participent.

Cette grande tâche, les partis de la majorité doivent l'assumer la main dans la main, comme ils le font au gouvernement et dans les communes, départements et régions. L'union de la gauche s'est reformée à chaud, il y a un an, dans les conditions que vous savez. L'exercice du pouvoir ne me paraît pas avoir éprouvé sa résistance, mais elle me semble pouvoir gagner en qualité, ce qui est nécessaire à une entreprise de longue durée comme la nôtre.

Plus d'un an après le 10 mai 1981, les forces qui se reconnaissent dans le « changement » doivent mieux se convaincre de leur coresponsabilité à l'égard du changement. A défaut, l'avenir risque d'être très difficile.

QUESTION Nº 6:

Le programme Mauroy a été qualifié par certains de socialdémocrate. Qu'en pensez-vous ? Que pensez-vous par ailleurs de l'identification entre ce programme et la réalisation d'une société socialiste ?

REPONSE

Les questions de vocabulaire ont toujours leur importance, mais prenons garde à ne pas nous laisser enfermer dans une vaine querelle de mots. Le « changement » qui a cours en France a son originalité, qui tient compte profondément des données spécifiques de la société française et de son histoire. Or, je note que nombre d'observateurs paraissent avoir du mal à prendre en compte le surgissement du « neuf » qu'ils ont toujours tendance à assimiler au « vieux », pour reprendre les termes de Gramsci.

Si vous considérez que la « social-démocratie » recourt à la redistribution des revenus sans toucher aux rapports de propriété, un changement qui modifie, comme en France, les rapports de la propriété privée et de la propriété publique, avec un secteur nationalisé qui représente 50 % de l'investissement productif, 50 % de la recherche industrielle, 50 % de l'exportation, ne peut aucunement être qualifié de « social-démocrate ».

D'autre part, si le socialisme reste la référence des socialistes, ce qui éclaire leur action, il faut reconnaître que les Français n'ont pas élu François Mitterrand pour « construire le socialisme », mais pour faire réaliser un programme de 110 propositions.

J'ai dit que dans la période actuelle, couverte par l'élection de François Mitterrand, le socialisme n'est pas un objectif accessible. Il s'agit bien plutôt d'œuvrer à ce que j'ai appelé une démocratie d'avantgarde, une République moderne dont la réalisation nous placerait en pointe du progrès social et du redressement économique. Pour la suite, ce sera aux Français de juger.

QUESTION Nº 7:

Des aspects de la politique du gouvernement Mauroy retiennent particulièrement l'attention de certains milieux en Belgique : c'est le spectaculaire renversement de priorités budgétaires en faveur de la culture et en faveur de la recherche scientifique, c'est la revalorisation du secteur public. Pouvez-vous expliquer les raisons de ces choix fondamentaux et indiquer quelques-uns des effets qu'ils auraient déjà produits ?

REPONSE

La double priorité à la culture et à la recherche correspond à un projet de société qui met les valeurs de la connaissance à la première place. F. Mitterrand l'a-indiqué dès son accession au pouvoir : ce seront là les deux priorités de son septennat. D'autant qu'il s'agissait, dans

l'héritage, de secteurs laissés pour compte.

Le budget de la culture s'était dégradé pour n'atteindre que 0,4 % du budget de l'Etat. Il a été doublé et un grand nombre d'initiatives de création, de diffusion, d'animation ont pu ainsi être encouragées. L'effort de recherche était en baisse depuis 1969 passant de 2,2 % du PNB à 1,8 % en 1980. L'objectif a été fixé de le porter à 2,5 % en 1985. Une loi vient d'être votée à cette fin par le Parlement, destinée à garantir les moyens financiers de cet effort et à organiser une meilleure liaison entre la recherche et la production. J'ajoute que cette loi a été préparée par un Colloque National qui, sur plusieurs mois, a réuni des dizaines de milliers de participants dans une procédure de participation collective sans précédent.

Vous m'interrogez aussi sur la revalorisation du service public, choix de toujours de la gauche française, qui y voit un moyen de faire prévaloir l'intérêt collectif sur celui des catégories particulières. Le pouvoir d'avant le 10 mai n'avait de cesse de le dévaloriser. De sa réhabilitation actuelle, je pourrais vous donner de nombreux exemples. Je me bornerai à rappeler la nouvelle loi audiovisuelle qui tourne le dos à la privatisation réclamée par la droite mais tend à organiser un service

public décentralisé et polycentrique.

QUESTION Nº 8:

La notion d'« espace social européen » a été lancée avec éclat l'an dernier par le Président Mitterrand. Comment lui donner consistance ?

REPONSE

Aucun des pays européens ne peut plus vivre isolé, replié sur luimême. Dans la guerre économique mondiale, les nations européennes ont une communauté d'intérêts et de destins qui devient chaque jour plus évidente. Par négociation, des avancées sociales qui ont eu lieu dans un pays méritent d'être étendues. C'est le sens de l'« espace social européen ». La réduction de la durée du temps de travail à 35 heures, l'égalisation des prestations sociales doivent faire l'objet de négociations communes. C'est aux acteurs sociaux des différents pays à s'en saisir, tout autant qu'aux gouvernements. Combien serait grand l'impact de plateformes élaborées en commun par les plus influents syndicats européens et proposées par eux à leurs gouvernements et patronats respectifs!

QUESTION Nº 9:

La déclaration franco-mexicaine sur le Salvador a montré quelle résonance peut avoir une politique extérieure indépendante. Pensez-

vous que des soutiens au sein de la CEE pourraient conférer à pareille politique une ampleur accrue ?

REPONSE

La politique d'indépendance que mène la France est une grande chance pour l'avenir de l'Europe. Vous avez raison : l'impact de tels choix internationaux, en particulier s'agissant des relations Nord-Sud, serait plus considérable encore s'ils étaient ceux de l'Europe. Vous savez que nous nous employons à ce que, dans ce domaine, prenne forme une identité européenne. Il y a déjà des acquis, je pense au Proche-Orient. D'une façon générale, œuvrer à une meilleure définition de l'Europe me paraît être une grande tâche historique de cette fin de siècle.



Les Etats-Unis contre l'Europe des Dix

Dans le discours qu'il prononça le 5 juin dernier en ouvrant le « sommet » de Versailles des chefs d'Etat ou de gouvernement des sept grandes puissances industrielles capitalistes, François Mitterrand aborda de front des problèmes cruciaux.

« La crise dépasse le cadre des Etats, dit-il. C'est donc seulement ensemble que nous pouvons la maîtriser, préparer l'avenir. Si nous étions dans un monde idéal, notre action commune serait stable, le protectionnisme serait banni, chaque nation commercerait avec les autres sur une base équilibrée, aucun monopole ne s'opposerait à l'émulation de la concurrence, les taux d'intérêt seraient bas, le Nord et le Sud uniraient leurs efforts pour l'épanouissement de leurs cultures et des libertés ».

« Tel n'est pas le cas aujourd'hui, constata le président de la République française en ajoutant qu'il ne fallait pas « se contenter pour autant d'un constat d'impuissance, qu'il fallait examiner ensemble, pour les résoudre, les problèmes posés par la crise, s'accorder sur sa nature et sur ses causes, explorer également les vastes champs qu'offrent la science et la technique dont l'évolution rapide entraîne le bouleversement de nos sociétés et risque de se retourner contre l'homme lui-même dont pourtant elles procèdent si celui-ci ne s'en assure pas la maîtrise ».

Ces nobles paroles furent applaudies avec politesse, comme il se doit. Ensuite, il n'en fut plus question. Les discussions, qui se bornèrent à une confrontation sans éclat de quelques thèmes qui opposent les Etats-Unis à leurs partenaires, se terminèrent par l'adoption d'une déclaration finale dont le flou permet toutes les lectures. Et il ne fallut pas attendre longtemps pour que les événements montrent que le sommet de Versailles ne laisserait pas plus de traces que le brillant feu d'artifice qui le clôtura tandis que la garde républicaine caracolait le long du grand canal.

En se rendant à Versailles, le président Reagan entendait renforcer la cohésion du « camp occidental » autour du leadership américain mais les sourires qu'il y prodigua allaient bientôt faire place à des mesures qui montrent que c'est leur loi — et elle seule — que les Etats-Unis entendent imposer à leurs partenaires. Et cette offensive fut tellement brutale que les partisans les plus résolus de l'alliance atlantique furent amenés à prendre conscience de la divergence profonde d'intérêts entre Européens et Américains.

Qu'il s'agisse de la monnaie, de l'énergie, de l'acier, de l'agriculture, des échanges commerciaux, l'opposition porte sur des problèmes essentiels.

LA GUERRE DE L'ACIER

Dès le 11 juin, le Département américain du Commerce décide de limiter les importations européennes d'acier en leur imposant des droits compensatoires pouvant atteindre des taux énormes : 21,8 % du prix de vente pour les produits de Cockerill-Sambre ! De quoi opposer une barrière pratiquement infranchissable pour les produits des quatre pays particulièrement visés : la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et la Belgique.

Mesure injuste et très grave, souligne M. Gaston Thorn, le président de la Commission européenne, qui accuse les Etats-Unis d'être « au moins aussi protectionnistes que les Européens chaque fois qu'il y va de leur intérêt, que ce soit à propos de l'acier, des textiles ou des produits laitiers ». Décision absurde par surcroît : « Qui pourra prétendre que des importations européennes, qui ne représentent que 6,5 % du marché américain, mettent en danger l'industrie sidérurgique américaine ? ».

Des négociations s'engagent entre la CEE et l'administration américaine et un accord de principe intervient, le 6 août, pour limiter à 5,75 % la part du marché des sidérurgistes européens aux Etats-Unis pour les onze produits couverts par cet « arrangement ». A leur retour de Washington, les deux vice-présidents de la Commission européenne, Etienne Davignon et Wilhem Haferkamp, se montrent fort satisfaits. A croire M. Davignon, une nouvelle phase s'est ouverte dans les relations entre les Dix et les Etats-unis, ses interlocuteurs avaient pris conscience de l'importance des différends économiques les opposant au Vieux Monde et ils avaient manifesté la volonté de créer « un lien politique » entre tous ces problèmes.

Las! Le jour même où M. Davignon se félicitait du « nouvel état d'esprit des dirigeants américains », M. Roderick, président de l'U.S. Steel — bientôt suivi par M. Trautlein, président de la Bethlehem Steel — déclarait que les maîtres de forges américains rejetaient l'accord de principe conclu avec la CEE, accord qui pouvait seulement se concrétiser s'ils retiraient la plainte pour dumping qu'ils avaient déposée. Le lendemain, le département américain du Commerce leur apporta son soutien en décidant d'imposer des pénalisations allant jusqu'à 40 % du prix de vente aux produits de seize firmes appartenant à six pays européens accusées de les vendre à des prix de dumping. Parmi elles : Cockerill-Sambre, les Forges de Clabecq et la Fabrique de fer de Charleroi.

LES PRODUITS AGRICOLES

La politique agricole des Dix, elle aussi, est vivement critiquée par les Américains. Ceux-ci accusent les Européens d'être responsables d'une bonne partie des difficultés que connaissent les fermiers américains.

Les Etats-Unis ont déjà déposé plusieurs plaintes auprès du GATT à propos des exportations européennes de sucre, de fruits en conserve, de pâtes alimentaires, de volailles, etc, et affirment que les Européens bradent leurs produits sur les marchés mondiaux de façon systématique.

Tout cela en se gardant de préciser que la CEE est le plus gros importateur mondial de produits agricoles et connaît à ce niveau un déficit commercial de plus de 300 millions FB avec les Etats-Unis, en grande partie à cause de l'importation massive de soja utilisé pour nourrir le bétail européen. Et que, pour le reste, les Américains dépensent eux-mêmes au moins autant — et peut-être plus — que les Européens pour soutenir leur agriculture. En 1979, les subsides accordés par personne occupée dans le secteur agricole atteignait 1.750 dollars aux Etats-Unis et 1.441 dollars dans l'Europe des Dix.

L'ARME DU DOLLAR

Le sommet de Versailles avait suscité des illusions sur la possibilité de voir les Etats-Unis stabiliser le cours du dollar dont les fluctuations ont désorganisé tout le système monétaire. Mais Washington n'a rien fait dans ce sens et, le 12 juin, les ministres des Finances des Dix furent amenés à procéder une fois de plus à un réajustement des parités au sein du SME (Système monétaire européen).

Car les Etats-Unis mènent aussi une « guerre monétaire » : la primauté américaine implique la primauté du dollar. Or le « dollar cher » n'alourdit pas seulement la note pétrolière des pays européens. Il stimule les exportations de capitaux qui déséquilibrent leurs balances de paiements. Et la politique monétariste de Reagan a porté, en Europe aussi, les taux d'intérêt à un niveau prohibitif qui réduit les possibilités de reprise en alourdissant le coût des investissements.

La baisse des taux d'intérêt décidée au mois d'août sous l'impulsion de la Réserve fédérale marque-t-elle une modification de la politique monétaire américaine ? C'est pour le moins douteux. Accompagnant la volte-face de Reagan en matière fiscale, cette mesure répond avant tout à des considérations de politique intérieure : l'absence de perspective de reprise économique dans l'immédiat et l'augmentation inquiétante du nombre de faillites exigent un allègement des charges financières des entreprises américaines.

L'EMBARGO SUR LE GAZODUC

L'offensive déclenchée par les Américains contre leurs partenaires européens a pris un caractère particulièrement spectaculaire à propos du gazoduc sibérien.

Le 18 juin, les Etats-Unis décidèrent que l'interdiction faite aux firmes américaines de vendre des équipements destinés à ce gazoduc serait élargie aux firmes étrangères utilisant des brevets américains.

Cet embargo se fixe pour but de contrecarrer la réalisation des accords conclus par l'URSS avec plusieurs pays de la CEE en vue de la livraison de gaz naturel soviétique en échange de crédits et d'apports technologiques. Si l'embargo américain n'est pas en mesure d'empêcher la construction du gazoduc de 5.000 kilomètres entre la Sibérie et l'Europe occidentale qui doit permettre la fourniture, à partir de 1985, de 45 milliards de mètres cubes de gaz par an, il peut toutefois la ralentir et en augmenter les frais. Plusieurs firmes allemandes, françaises, italiennes et britanniques qui participent à la construction de ce gazoduc, travaillent en effet sous licence américaine.

LES DIX SE REBIFFENT

Ce nouveau coup de force suscita de vives protestations en Europe.

Le président Mitterrand se montra particulièrement indigné. Evoquant la question au Conseil des ministres (22 juin), il mit en garde « en termes

sévères les Etats-Unis contre une politique qui tend de plus en plus à entraîner l'Europe dans l'aggravation de la crise ». (« Le Monde », 23 juin 1982).

Réunis à Luxembourg le 22 juin, les ministres des Affaires étrangères des Dix dénoncèrent tout aussi vigoureusement l'extension de l'embargo sur l'exportation vers l'URSS d'équipements pétroliers et gaziers.

La réaction fut tout aussi vive en RFA où Helmut Schmidt ne macha pas ses mots: « Nous ne nous associerons pas à une guerre commerciale contre l'Union soviétique, qui risquerait d'être le début d'une nouvelle ère de querre froide », déclara-t-il le 24 juin au Bundestag. « Nous sommes décidés, de même que nos partenaires européens, à exécuter le contrat de gaz soviétique ».

Et Mrs Thatcher elle-même se rebiffa. « L'intention d'appliquer le droit américain est inacceptable pour le gouvernement, inacceptable dans le droit international », déclara un communiqué du ministère du Commerce publié le 30 juin à Londres.

Quand les chefs d'Etat ou de gouvernement des Dix se retrouvèrent à Bruxelles, les 28 et 29 juin, ils confirmèrent les craintes et les réserves que la politique américaine suscite dans la CEE en soulignant que les décisions annoncées par les Etats-Unis « risquent de causer une dégradation grave des relations tant économiques que politiques entre les Etats-Unis et la CEE ».

Le 22 juillet, le gouvernement français déclara donc que « les contrats conclus par les sociétés françaises pour la construction du gazoduc d'Ourengoï doivent être honorés ». Helmut Schmidt confirma à la télévision que les gouvernements européens « observeront les accords que leurs firmes ont conclus avec les Soviétiques avec leur consentement ».

Le 2 août, le gouvernement de Londres ordonna à son tour aux firmes britanniques de ne pas se conformer à l'embargo. « Si le gouvernement américain décide de poursuivre ces firmes, il s'opposera donc au gouvernement britannique qui assurera leur défense devant les tribunaux », déclara le ministre du Commerce, Lord Cockfield à la Chambre des Lords.

Et le 10 août, les Dix demandèrent officiellement à Washington d'annuler l'extension d'un embargo « qui constitue une ingérence inacceptable dans la politique commerciale autonome de la Communauté ».

AMERICA FIRST

L'offensive des Etats-Unis s'assigne des objectifs précis. L'administration Reagan se fixe pour but de relancer l'économie américaine en procédant à une restructuration de l'Occident capitaliste qui entraînerait un affaiblissement de l'Europe, une réduction de ses échanges commerciaux, un ralentissement de sa production. Bref, qui aboutirait à « redimensionner » l'économie européenne en réduisant son poids spécifique tant au sein du monde occidental que dans ses rapports avec les pays de l'Est et les pays en voie de développement.

L'Europe devrait s'aligner sans réchigner sur la politique des Etats-Unis, s'accomoder d'une politique de déflation et de récession, renoncer à jouer un rôle propre sur le plan international où les USA, puissance-guide, jouiraient d'une hégémonie incontestée, la cohésion occidentale devant se réaliser en acceptant sans sourciller les décisions américaines, aussi arbitraires et unilatérales qu'elles puissent être.

La brutalité avec laquelle l'administration Reagan a manifesté sa volonté de ne tenir aucun compte des intérêts de l'Europe a toutefois eu un effet de boomerang. En même temps qu'elle ouvrait les yeux aux Européens, le refus que ceux-ci opposèrent aux exigences les plus exorbitantes de Reagan firent apparaître ce que le président américain se refuse d'admettre : que les Etats-Unis n'ont plus ni la force ni la capacité de gouverner tout seuls le monde, ni même d'imposer automatiquement leurs volontés à leurs alliés. Ni sur le plan économique ni sur le plan politique.

POUR UNE EUROPE AUTONOME

Car la crise euro-américaine dépasse le cadre des seuls intérêts économiques. Elle témoigne également des divergences profondes qui opposent Washington à ses alliés européens en ce qui concerne ce qui était en fait la raison d'être de l'alliance atlantique : les relations avec l'Union soviétique.

Les conflits concernant le dollar, l'acier, les produits agricoles sont dans une certaine mesure « normaux » entre pays à économie de marché qui sont forcément amenés à tenter de renforcer leurs positions aux dépens de leurs concurrents.

Le conflit concernant le gazoduc sibérien comporte également des éléments de nature économique. Les contrats conclus avec l'Union soviétique doivent permettre à l'Europe des Dix de diversifier ses sources d'approvisionnement en énergie et d'assurer par surcroît des débouchés intéressants à ses industries de pointe. Ce conflit est toutefois aussi et même surtoute d'ordre politique. L'embargo américain remet en cause la souveraineté des nations européennes. Il s'arroge le droit d'exiger qu'elles appliquent les décisions prises par les Etats-Unis comme si ces pays étaient soumis aux lois édictées à Washington. Il leur conteste le droit d'avoir une politique autonome.

Or l'Europe reste dans une large mesure attachée à la détente comme critère des relations internationales. Zone d'échanges commerciaux, elle peut seulement préserver son avenir en maintenant et en développant ses relations commerciales, industrielles et technologiques avec le reste du monde, avec les Etats-Unis comme avec les pays de l'Est et les pays en voie de développement. Et sa situation géographique fait de la détente une condition de sa survie.

Il n'en va pas de même de l'Amérique de Reagan. Celui-ci entend mener contre l'Union soviétique et ses alliés une « guerre économique » qui provoquera, espère-t-il, l'effondrement de l'économie de ces pays. En oubliant que si l'URSS et plusieurs pays de son « bloc » connaissent des difficultés sérieuses, le monde capitaliste connaît une crise qui est sans doute encore plus profonde car la production y décline et le chômage y bat tous les records.

Mais si Reagan se fixe pour but d'affaiblir l'Union soviétique, la « guerre économique » qu'il engage comporte également un front tourné contre ses propres alliés, l'Europe des Dix et le Japon. Si son but principal est d'accentuer la tension Est-Ouest, il vise également à affaiblir l'Europe des Dix, à porter un coup à toutes les forces démocratiques européennes, à toutes les forces qui optent pour le dialogue et la détente.

Or s'il est difficile de mesurer l'impact que l'offensive de Reagan peut

avoir sur l'économie soviétique, il n'est que trop certain que la politique américaine peut avoir des conséquences désastreuses pour l'Europe. Car en l'isolant des pays de l'Est, cette politique ne l'affaiblirait pas seulement sur le plan économique en privant ses industries de commandes intéressantes. Elle la placerait également en première ligne de tensions et de conflits qui pourraient lui être fatals.

L'Europe se doit donc de résister aux pressions américaines. Elle ne peut plus se borner à proclamer son attachement à « l'idée européenne ». Elle doit le concrétiser en menant une politique autonome, répondant à ses intérêts fondamentaux. Non pas une politique antiaméricaine mais une politique qui ne sera pas subordonnée aux intérêts des Etats-Unis. Bref, une politique européenne, indépendante et non alignée.

Venez au

DEBAT PUBLIC

sur le thème

Ecologie et politique

organisé par les Cahiers marxistes (*)

Samedi 11 septembre 1981, à 16 heures

dans le cadre de la fête de la presse communiste Bruxelles / Quartier Nord / Sous chapiteau Espace Débats

Parmi les participants : **Jean-Luc Roland**, assistant aux Facultés de Namur militant Ecolo

Pierre Gillis

chef de travaux à l'Université de Mons, militant PC

(*) Le n° 105 des CM (juin 1982) est consacré à ce thème.

Une Europe sans blocs militaires n'est pas une utopie

1. Les pourparlers sur la limitation et la réduction des armements sont donc en cours (et ajournés pendant l'été). Ils succèdent à une période de tension extrême entre l'Union soviétique et les Etats-Unis depuis la décision sur les euromissiles de l'OTAN en décembre 1979 : intervention militaire soviétique en Afghanistan, création de la Force américaine de déploiement rapide (dont l'objectif est le contrôle militaire du golfe Persique), intervention américaine avortée en Iran, puis la croisade anti-soviétique d'un an et demi de Ronald Reagan.

Rappelons, en renvoyant les détails aux dossiers du GRIP (4) et (5), que ces pourparlers se déroulent dans quatre cadres :

- 1) Les négociations START entamées le 29 juin dernier à Genève par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Elles portent sur la réduction de leurs armes nucléaires stratégiques. Elles font suite aux pourparlers SALT II dont les conclusions signées par J. Carter et L. Brejnev furent ratifiées par l'URSS mais pas par les Etats-Unis (en dépit du vœu précis de l'OTAN en décembre 1979).
- 2) Les négociations INF entamées le 30 novembre dernier au même endroit et par les mêmes puissances. Elles portent sur l'armement nucléaire à moyenne portée dont l'objectif est le territoire européen et ses alentours immédiats.
- 3) Les négociations MBFR relancées. Elles se poursuivent depuis octobre 1973, plusieurs pays européens dont la Belgique y participent, et ont pour objet une éventuelle réduction des armements conventionnels en Europe centrale.
- 4) Les négociations en vue d'une Conférence sur le désarmement en Europe. Elles se déroulent dans le cadre de la CSCE : la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (Helsinki, Belgrade, Madrid). Les pourparlers START, MBFR et CSCE ayant leur origine dans la grande négociation américano-soviétique entamée en 1969 et dont une retombée pour l'Europe fut l'Acte final d'Helsinki, il n'est pas inutile de rappeler brièvement le contexte dans lequel ces dernières se sont déroulées. D'autant plus que pour ces négociations-là, comme pour celles qui viennent de débuter, il n'est pas

sensé de séparer les aspects militaires des autres aspects des relations américano-soviétiques.

2. Le contexte politique des précédentes négociations. Les pourparlers devant conduire à l'accord SALT I ont débuté dans la dernière période de la présidence de L. Johnson. La guerre du Vietnam était perdue pour les Etats-Unis et ses conséguences économiques et morales excluaient dans le contexte de la politique intérieure américaine toute relance démesurée de la course aux armements. Les Soviétiques, dont l'infériorité militaire vis-à-vis des Etats-Unis était patente lors de la crise de Cuba en 1962, avaient comblé leur retard en matière de missiles balistiques. Le développement de leur marine confirmait à l'URSS son statut de puissance mondiale. D'autre part, l'arrivée à la chancellerie de W. Brandt allait modifier radicalement les données politiques de l'Europe. Ce bouleversement mérite qu'on s'y arrête. Depuis 1948, la guerre froide en Europe s'était cristallisée autour du problème allemand: après l'unification des zones d'occupation américaine, anglaise et française, l'extension à Berlin-Ouest de la réforme monétaire dans cette Allemagne occidentale provoque comme réaction soviétique le blocus de Berlin. C'est dans le contexte de la réponse occidentale à ce blocus que furent accélérés les préparatifs à la création de l'OTAN en 1949 (et c'est dans ce contexte que furent acheminés en Grande-Bretagne, en juillet 1948 les premiers avions bombardiers capables de larguer des bombes atomigues (3)... C'est l'adhésion de la RFA à l'OTAN le 7 mars 1955 qui provoque sept jours plus tard la création du Traité de Varsovie. Très rapidement l'OTAN qui s'était fixé comme un de ses objectifs essentiels une réunification de l'Allemagne (et nous revenons plus loin sur les moyens envisagés), ne reconnaissait ni l'existence de la RDA ni ses frontières et dès lors ne reconnaissait entre autres pas la frontière occidentale de la Pologne (la frontière orientale avait été fixée à Yalta).

La signature des traités entre la RFA d'une part et l'URSS (août 70), la Pologne (décembre 70), la RDA (décembre 72), ainsi que l'accord quadripartite sur Berlin (juin 72) mettait donc fin à la source majeure de conflit en Europe. La préparation de ces traités, appuyée mais sans grand enthousiasme par les Etats-Unis (6), se menait parallèlement à celle du Traité SALT I dans lequel les deux grands limitaient essentiellement leurs moyens de défense contre les missiles adverses (le prix de ces moyens était exorbitant, leur efficacité incertaine, et la renonciation à la défense des populations civiles pouvait être interprétée comme rendant toute attaque impossible). En annexe à SALTI, Léonide Brejnev et Richard Nixon signaient un texte énonçant « Les principes présidant aux rapports entre l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique ». Ces principes faisaient de l'URSS et des E-U des partenaires collaborant au maintien de la paix et décidant de maîtriser ensemble les situations conflictuelles dans lesquelles ils pouvaient se trouver impliqués n'importe où dans le monde. Cette concertation avait été pratiquée avec succès par exemple lors du conflit indo-pakistanais (décembre 71) qui pouvait dégénérer en un conflit mondial puisque l'URSS venait de se lier à l'Inde par un traité d'amitié et que les E-U, cherchant à renouer avec la Chine, soutenaient le Pakistan pour lequel la Chine se déclarait prête à se battre.

Ces principes furent mis en pratique lors de la guerre israélo-arabe de 1973, puis dans le processus, cassé net par Jimmy Carter, qui conduisait à la convocation d'une Conférence de Genève devant mettre fin d'une façon raisonnable et durable à la tragédie palestinienne. Les accords de Camp David,

sans participation palestinienne, avec participation américaine, mais sans participation soviétique, ont procuré aux Etats-Unis une hégémonie sur la zone du conflit. Une conséquence en fut en juin dernier l'absence de contrepoids à l'invasion israélienne du Liban et à son cortège de massacres Enfin, l'Acte final d'Helsinki, marquant solennellement l'absence de conflits en Europe, y posait les premiers pas d'une structure collective de sécurité. Les premières négociations SALT se sont donc déroulées positivement entre l'URSS et les Etats-Unis tandis que les relations entre ces deux Etats tendaient à se fonder sur des rapports d'intérêt mutuel et de collaboration. Qu'en est-il aujourd'hui ?

3. Malgré de réels obstacles, le contexte actuel pourrait être favorable aux négociations. Du côté américain, la volonté avait été proclamée à l'arrivée au pouvoir de son président actuel de rétablir la suprématie militaire des Etats-Unis, d'affaiblir économiquement l'Union soviétique et de reprendre la direction du monde capitaliste. Sur ce dernier point, après un an et demi, un bilan est possible. Une énumération impressionniste est fastidieuse mais nécessaire.

Au Japon, l'enthousiasme provoqué par la croisade de Reagan peut être mesuré par le fait que, pour avoir laissé en mai 81 le terme « alliance » dans un communiqué commun nippo-américain, terme aussitôt interprété par l'ambassadeur des Etats-Unis comme impliquant un engagement à une défense commune, le ministre des Affaires étrangères Ito dut démissionner. Six mois plus tard, le Japon envisageait des conclusions positives aux négociations INF, demandait aux Etats-Unis de ne pas déployer après celles-ci des missiles nucléaires en Asie (Nouvelle Atlantiques, 13 novembre 1981).

L'état d'esprit en Australie est à l'avenant. L'Indonésie s'est inquiétée en juin 81 de l'aide militaire américaine à la Chine, dont les rapports avec les Eţats-Unis s'étaient par ailleurs distendus (Taiwan).

La Force américaine de déploiement rapide a pour but explicite (Nouvelles Atlantiques, 29 avril 1981) de « défendre l'accès au pétrole du Golfe pour les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon contre les menaces internes, régionales ou soviétiques ». Les pays du Golfe ont refusé dès avril 81 toute facilité à cette armée coloniale, et le raid israélien sur la centrale nucléaire irakienne de Tamuz (après le survol de l'Arabie saoudite) n'a pas convaincu ces Etats que la menace venait d'Union soviétique. Le sénateur démocrate Biden semble bien résumer l'état d'esprit dans ces pays en demandant que les Américains n'y annoncent pas l'arrivée des Soviétiques : « ils pourraient penser que cela veut dire que les Américains vont arriver » (N.A., le 22 avril 81).

Il est un peu tôt pour évaluer les conséquences durables de la guerre des Malouines sur les rapports à long terme entre l'Amérique latine et les Etats-Unis. Mais on ne risque pas beaucoup de se tromper si l'on écrit que c'est en opposition aux Etats-Unis aussi que s'est renforcé le sentiment sous-continental latino-américain.

Quant à l'Europe, c'est le terme de « guerre » qui est utilisé pour caractériser les relations économiques et commerciales entre la CEE et les E-U. Les aspects de cette guerre sont développés abondamment dans la presse : taux d'intérêt considérables pratiqués par les banques américaines qui drainent ainsi les capitaux et approfondissent la crise en Europe, guerre

entre les sidérurgies en crise d'Europe et des Etats-Unis. La volonté de plusieurs pays de la CEE de diversifier et de conserver leurs sources d'énergie et de matières premières, de trouver des débouchés à leurs industries, a conduit ces pays à pratiquer une politique étrangère différente de celle des Etats-Unis.

La Force de déploiement rapide vise au contrôle militaire direct du pétrole du Golfe. Les E-U ont voulu impliquer l'OTAN dans cette Force en demandant à ses alliés de suppléer explicitement dans la zone de l'OTAN les déplacements américains affectés à cette Force. Il se serait bel et bien agi d'une extension dans les faits de la zone de l'OTAN. Voici où l'on en est auiourd'hui à l'OTAN : « Nous avons tous intérêt au maintien de la paix et de la sécurité dans d'autres régions du monde. Nous nous consulterons de manière appropriée face à des événements survenant dans ces régions qui pourraient avoir des incidences sur notre sécurité, en prenant en considération nos objectifs communs, tels que nous les avons identifiés. Ceux d'entre nous qui sont à même de le faire s'efforceront de répondre aux demandes d'assistance d'Etats souverains dont la sécurité et l'indépendance sont menacés » (déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Bonn le 10 juin 1982). La situation est piquante si l'on a à l'esprit que la frontière sud de la zone de l'OTAN fut fixée au Tropique du Cancer afin que les Etats-Unis ne puissent être entraînés dans les guerres coloniales des Européens.

Les politiques européennes vis-à-vis par exemple de l'Iran après sa révolution (jusqu'à la catastrophique prise d'otages), de la Palestine (au-jourd'hui les propositions françaises), de l'Amérique centrale et de l'Afrique du Sud sont peut-être hésitantes et ambiguës mais procèdent d'une orientation qui diffère de plus en plus de celles des Etats-Unis.

Le gazoduc sibérien qui assurera une part de l'approvisionnement en énergie de l'Europe occidentale et des débouchés pour son industrie renforce évidemment l'interdépendance des économies de tous les Etats européens. Cette interdépendance qui signifie aussi un élément d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis, s'accomode mal d'un état de guerre froide et donc de la politique de l'administration Reagan. Enfin, la volonté affirmée de supplanter militairement l'URSS, la désinvolture avec laquelle des responsables américains évoquent la guerre nucléaire (Reagan et Weinberger, début octobre 81) ont contribué à une amplification sans précédent du rejet en Europe occidentale de la course aux armements et dès lors aux pressions des gouvernements ouest-européens pour négocier au plus tôt.

L'approche de la politique étrangère des membres européens de l'OTAN est donc sensiblement différente de celle des Etas-Unis. A l'intérieur des Etats-Unis, les remous provoqués par la politique «à la Folamour» du gouvernement ont eu leur prolongement politique : la résolution Kennedy en mars dernier pour un gel de l'armement nucléaire et la proposition de Mac Namara en avril, pour le renoncement de l'utilisation en premier de l'arme nucléaire par les Etats-Unis. Cet échec de la politique étrangère du gouvernement Reagan, marqué par le départ brusqué de ses deux principaux exécutants, Allen et Haig, n'a pas été compensé par un succès économique sur le plan intérieur. R. Reagan n'a de possibilité de retrouver pour les Etats-Unis un statut de rôle dirigeant du monde occidental qu'en œuvrant à un accord avec l'Union soviétique et en contribuant à un climat plus détendu dans le monde.

C'est ce qui semble bien être une conclusion du sommet atlantique de Bonn en juin dernier. On a pu parler de ce sommet comme d'une mise à jour du rapport Harmel (de 1969) et le terme « détente » est réapparu dans le communiqué commun.

L'Union soviétique est évidemment prête à la négociation. La course aux armements a des conséquences écrasantes pour son économie, dont les difficultés ne sont pas niées. Les événements de Pologne ont montré la vulnérabilité du Traité de Varsovie. Il lui est nécessaire de sortir de la guerre d'Afghanistan.

Les pourparlers sur ce sujet ont commencé le mois dernier entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. Des discussions sur la Palestine vont commencer. Il peut être intéressant de se rappeler les propositions de Léonide Brejnev énoncées lors du 26° congrès du PCUS et entre autres celle-ci : « ... mais nous ne nous opposons pas non plus à ce que les questions liées à l'Afghanistan soient discutées conjointement avec celles de la sécurité du Golfe Persique... ». Remarquons qu'autour du Golfe, la plupart des pays sont en état de guerre chaude et que les deux grandes puissances y sont directement ou indirectement concernées.

Enfin, l'apparition d'armes nouvelles risque de rendre caduques beaucoup d'armes actuelles et donc les accords qui les concerneraient (par exemple les rayons laser lancés de satellites ou de navettes spatiales et pouvant détruire des missiles au sol ou en vol, la bombe à pulsion électromagnétique qui, si elle explose à quelque 40 kms de la terre sera capable de détruire le réseau de communications et tous les circuits d'ordinateurs d'une région aussi large que l'Europe (N.A., le 23 juin 82).

Après le vote du budget démentiel de la Défense aux Etats-Unis, on ne peut évidemment exclure a priori que les représentants américains vont aux négociations pour les faire échouer, mais le contexte politique semble bien aujourd'hui plus propice à des négociations concluantes sur au moins un contrôle de la course aux armements.

- 4. Quelles conditions pour un désarmement en Europe ? Les Etats-Unis et l'Union soviétique se sont donc mis d'accord pour entamer des pourparlers sur le désarmement et pour dialoguer sur des questions politiques qui les opposent. Après la tension depuis 1979, on ne peut que s'en féliciter.
- Les négociations sur les armements nucléaires à moyenne portée devraient pouvoir rapidement permettre d'entrevoir au moins des résultats partiels. Les récentes décisions soviétiques aident évidemment cette négociation : gel de l'implantation des SS-20, engagement unilatéral à ne par recourir en premier aux armes nucléaires, « intention (si une nouvelle aggravation de la situation internationale n'intervient pas) de réduire sur sa propre initiative cette année un certain nombre de ses missiles de portée moyenne ». Cette dernière décision, annoncée le 16 mars dernier par Léonide Brejnev lors du congrès des syndicats soviétiques, doit être particulièrement saluée et ne peut que conforter le mouvement de la paix en Europe dans sa longue marche vers le démantèrelement du dispositif nucléaire sur notre continent. Car si l'Union soviétique, qui ne prendra pas de risque quant à sa sécurité, a la possibilité de diminuer sans contrepartie le nombre de ses missiles à moyenne portée, on ne peut s'empêcher de se demander si elle n'en a pas un peu de trop. Il semble d'ailleurs bien y avoir un peu trop d'armes de toutes sortes : ansi à un tout autre niveau, la Royal Navy

a pu se permettre d'envoyer aux Malouines, bien loin de la zone de l'OTAN, 20 navires de guerre et 41 unités de sa marine marchande rapidement métamorphosées en unités militaires.

4./2. Mais il ne faut évidemment pas se cacher que l'Europe occidentale ne sera délivrée de la peur de l'armement nucléaire soviétique que lorsque cet armement aura disparu. Cela implique que les Soviétiques, qui eux ont vécu dès 1948 sous la menace nucléaire américaine, soient eux aussi délivrés de cette peur nucléaire. L'armement nucléaire soviétique est destiné outre aux Européens, aux Etats-Unis et à la Chine.

4./3. L'armement nucléaire visant le territoire américain nous concerne aussi puisque des engins à longue portée peuvent servir comme engins à moyenne portée. Et en tout état de cause, les relations en Europe entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sont un élément mais non le seul des relations entre ces deux puissances. La sécurité sur le continent européen est

donc indissociable de ces relations.

4./4. Les SS-20 sont destinés d'une part à l'Europe occidentale et de l'autre à la Chine. Ils sont facilement transportables d'une région de l'Union soviétique à l'autre. Rien que ce fait indique qu'il n'y aura pas de climat de paix en Europe sans un climat de paix entre l'URSS et la Chine. (Ce texte n'est pas l'endroit adéquat pour tenter de comprendre pourquoi la Chine et l'URSS en sont venus à envisager une guerre entre elles, et l'auteur de ces lignes en serait bien incapable). Lorsqu'il est devenu clair que le conflit sinosoviétique était devenu un conflit entre Etats, ce conflit posait évidemment un problème pour un marxiste débutant : ni la Chine ni l'Union soviétique n'était dirigée par des bourgeois ou des féodaux. Et affirmer que certains sont méchants ou des traitres n'est pas apparu comme une explication suffisante d'un conflit entre grands Etats.

Mais depuis lors sont intervenus, pour ne parler que de ceux-là, les conflits vietnamo-cambodgien et sino-vietnamien, aucun de ces trois pays n'étant dominé par sa bourgeoisie ou ses féodaux. Une théorie marxiste sur la paix et la guerre aujourd'hui serait un grand apport. Dès qu'une situation de conflit existe, les rapports de force et la géographie reprennent leurs droits. Si les Soviétiques ont vécu toute leur histoire dans la nécessité de briser un encerclement, les Chinois connaissent eux-aussi le problème de l'encerclement. Quelles que soient les responsabilités, ils leur est difficile d'être en conflit simultanément avec les Etats-Unis, l'Union soviétique, l'Inde et le Vietnam (ces deux derniers pays pouvant également se déclarer encerclés).

La Chine a pratiqué l'alliance avec les Etats-Unis, a tenté d'isoler l'URSS absolument n'importe où (ce qui l'a amenée à s'opposer à des mouvements progressistes ou de libération lorsqu'il lui est apparu que ceux-ci pourraient se trouver amis de l'URSS) et de susciter à l'URSS le maximum possible de tensions. Cette politique avait conduit ces dernières années la Chine aux ouvertures vers la droite européenne la plus belliqueuse. Comme l'a souligné le 24° congrès du PCB, il importe pour la paix mondiale et la libération des peuples du Tiers monde que la gauche européenne étudie avec les Chinois d'autres moyens de sauvegarder leurs sécurités réciproques que le maintien et l'aggravation des foyers de tension.

4./5. Le désarmement nucléaire de l'Europe va de pair avec le dépassement de son partage en blocs militaires.

1). Un tel désarmement postule aujourd'hui une diminution considérable de l'armement conventionnel : l'armement nucléaire tactique

est jumelé avec l'armement conventionnel et en Occident cet armement tactique est présenté comme devant faire contrepoids à l'armement conventionnel du Traité de Varsovie. (Encore que, tenant compte notamment du sentiment antinucléaire croissant en Europe, on étudie dans les milieux de l'OTAN d'utiliser les technologies nouvelles à substituer un armement adéquat à l'armement nucléaire tactique dont l'usage est jugé incertain (NA, le 26 février 82). Un désarmement nucléaire et donc conventionnel significatif ne se conçoit que dans un état réel de sécurité collective. Dans le contexte des bonnes relations économiques intereuropéennes, cela signifierait un dépassement de fait du partage de l'Europe en blocs militaires

2) Pourquoi en 1982 le partage de l'Europe en blocs militaires ?

'Un tel dépassement ne serait pas le premier dans l'histoire et n'aurait a

priori rien de surprenant. En fait, ce qu'il faut se demander est pourquoi, sept ans après Helsinki. I'OTAN et le Traité de Varsovie sont toujours debout.

C'est peut-être rêver utilement, en étant conscient du caractère hasardeux de toute interprétation des faits, que de penser que le partage du monde au sortir de la deuxième guerre mondiale n'était pas fatalement inscrit dans l'histoire. L'Europe au sortir de la guerre pouvait être autre. Tout d'abord la Pologne, un des foyers de la deuxième guerre mondiale, et objet durant cette guerre de négociations capitales entre les trois grands. Il semble établi que Staline ne serait accomodé d'une Pologne neutre et adoptant vis-à-vis de l'URSS une attitude positive (*).

La Pologne a retrouvé à peu près aujourd'hui les frontières du royaume historiques des Piast (X° s.). Mais aux effroyables malheurs qu'a subis le peuple polonais depuis 1939, à la tentative d'anéantissement par les nazis, s'est ajouté celui de ne pas bénéficier à la fin de la guerre de dirigeants responsables. Soit que ces dirigeants potentiels furent communistes et dès lors pour la plupart tués sous la responsabilité de Joseph Staline, soit qu'ils participaient au gouvernement de Londres et se comportèrent d'une façon incroyable. (C'est du moins l'opinion de Churchill (2) dans son discours aux Communes le 15 décembre 1944 dans lequel il attribue à ceux-ci la responsabilité de ce qui suivit).

L'Union soviétique exigeait pour retirer ses troupes des territoires occupés, la garantie que l'Allemagne ne l'attaquerait plus. Les efforts de l'URSS pour une Allemagne réunifiée et démocratique, mais neutre et

^(*) Contrairement à toute son histoire depuis la recréation de ce pays par le Traité de Versailles en 1919, jusqu'à sa quasi-disparition en 1939. Puisque la Pologne est aujourd'hui à l'ordre du jour, de brefs rappels ne sont pas inutiles. L'indépendance de la Pologne avait été un des objectifs de la Deuxième Internationale. Mais pour ceux qui prirent la décision, les motivations étaient autres : pour Clémenceau (dans son mémorandum du 26 novembre 1918), la France a besoin d'une « Pologne forte, anti-allemande et anti-bolchevique » (9). La frontière orientale de la Pologne, la ligne Curzon décidée sans l'avis du gouvernement de Lenine, fut violée par les dirigeants polonais en mai 1920 (et lorsque la fortune des armes fut favorable à l'armée rouge, la France vint au secours de l'armée polonaise — général Weygand, capitaine de Gaulle —). Cette ligne Curzon fut à peu près la ligne de démarcation des armées allemandes et soviétiques fixée par l'accord germano-soviétique de 1939 et fut adoptée toujours à peu de choses près comme frontière orientale de la Pologne à Yalta (pour les discussions éclairantes ayant conduit à cette décision, voir les Mémoires du secrétaire d'Etat américain de l'époque (10).

L'attitude des dirigeants polonais fut constamment hostile à l'Union soviétique. Pour être équitable, il faut souligner que cette hostilité ne s'appliquait pas uniquement à l'Etat soviétique : en 1938, les dirigeants polonais participaient au dépeçage de la Tchécoslovaquie. A l'intérieur, ils persécutaient les minorités nationales (35 % de la population : Biélorusses, Ukrainiens, Allemands, Juifs).

Peu de gens prennent aujourd'hui au sérieux en Europe occidentale les doctrines qui servirent lors de la création de l'OTAN. Comme celle, reprise à son compte par l'administration Reagan, qui interprète toute aspiration à un minimum de justice sociale ou d'indépendance comme une manifestation de l'expansionnisme soviétique. Pour ceux qui avaient eu des doutes, les exemples yougoslave et chinois pour ne citer que ceux-là, devaient prouver que Joseph Staline était crédité sur le mouvement révolutionnaire international d'un pouvoir qu'il ne possédait pas. (Mais il est tout aussi évident que, face aux Américains ou leurs amis européens, la puissance militaire soviétique fut et reste un contrepoids indispensable à maints mouvements d'émancipation). Peu de gens croient encore en Occident que l'Union soviétique, terriblement meurtrie au sortir de la guerre, aspirant au calme mais voulant garantir sa sécurité, avait des velléités d'agression. Lorsque Kissinger se demande dans son discours du 1er septembre 1979 à Bruxelles pourquoi l'OTAN fut un succès, il se pose parmi d'autres questions : « Etaitce parce que l'Union soviétique n'a jamais eu l'intention de nous attaquer de toute facon? ».

Mais l'OTAN a pu survivre, sans être sérieusement remis en cause, aux Traités sur l'Allemagne et à Helsinki ; il modifia alors sa raison d'être : il justifie son existence aujourd'hui par la croissance exagérée de la puissance militaire soviétique et par des sources de conflit situés hors de sa zone géographique.

Le Traité de Varsovie qui fut une réponse à l'OTAN, vit donc toujours aussi. Les membres de ce Traité se sont toujours déclarés prêts à la dissoudre simultanément à la dissolution de l'OTAN.

- Les conditions existent aujourd'hui pour dépasser le partage de l'Europe en blocs militaires.
- 5. 1. Le Traité de Varsovie outre, comme nous l'avons vu, sa fonction réelle de défense, a néanmoins aussi servi jusqu'à ce jour à maintenir au pouvoir des systèmes de gouvernements dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne bénéficient pas d'un consensus évident auprès des populations concernées.

L'Union soviétique a payé suffisamment cher le droit à sauvegarder sa sécurité, laquelle d'ailleurs, devant l'hypothèse d'une guerre nucléaire, est indissociable de la nôtre.

Mais au fil du temps, il apparaît de moins en moins vraisemblable que la sécurité de l'URSS soit garantie durablement par des forces de pouvoir dans ces pays, assez fragiles que pour nécessiter des mouvements militaires périodiques afin de les maintenir. Si le Traité de Varsovie peut être mis en péril par la forme que prend l'aspiration des travailleurs polonais à un minimum de libertés syndicales et politiques, on peut se demander la sécurité de qui il garantit durablement.

Il est dès lors inutile de se cacher les problèmes politiques soulevés par un désarmement en Europe centrale. Cette question est dramatique et ne date pas d'aujourd'hui : le 30 octobre 1956, trois jours après la formation du gouvernement Nagy, mais deux jours avant l'annonce unilatérale par ce gouvernement de la sortie de la Hongrie du Traité de Varsovie, le gouvernement soviétique se disait prêt à réexaminer le stationnement de ses forces dans les pays alliés d'Europe orientale (3).

modérément armée sont indiscutables. Une telle proposition fut encore faite par Molotov en février 1954 (moins d'un an après la reconnaissance de la RDA par l'URSS) à la Conférence de Berlin. Il y proposait entre autres que les élections devant conduire au gouvernement de toute l'Allemagne soient précédées du départ de toutes les troupes d'occupation. Mais à l'ouest, la préoccupation était le réarmement de l'Allemagne et la Communauté européenne de défense. On ne peut non plus mettre en doute les efforts des dirigeants soviétiques pour éviter le partage de l'Europe. Ces efforts allèrent jusqu'à évoquer le 31 mars 1954, la possibilité pour l'Union soviétique d'adhérer à l'Alliance atlantique, alliance qui se définit comme défensive et dans l'esprit de la charte des Nations unies (rassurons les inquiets : cette hypothèse fut rejetée le 7 mai suivant par les Etats-Unis, la France et l'Angleterre). Comme on l'a rappelé plus haut le Traité de Varsovie répondait à l'entrée de la RFA dans l'OTAN. C'était un traité indiscutablement défensif : l'OTAN voulait la réunification de l'Allemagne; sur les moyens de procéder à cette réunification, quoi de plus éclairant que le texte suivant qui relate la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN en avril 1958 : « Le fait que la Russie ait atteint le statut de grande puissance militaire tant sur le plan nucléaire que sur le plan conventionnel fit ressentir vivement à l'Ouest la nécessité de trouver une solution pacifique à la situation éventuellement explosive créée par le maintien de la division de l'Allemagne » (OTAN — documentation, p. 46, (8)).

La bombe H soviétique et le spoutnik étaient bien passés par là. L'OTAN, l'OTASE et le Pacte de Bagdad furent des structures qui assurèrent dans l'immédiat la domination des Etats-Unis sur une large étendue du globe. En Europe occidentale, l'OTAN fut évidemment perçu comme permettant d'assurer la direction de ce sous-continent par les Etats-Unis. Mais le fait est qu'il put bénéficier, communistes exceptés, d'un consensus car il est aussi apparu comme une protection.

Plus que les modifications et tentations de modifications de frontières au profit de l'Union soviétique, le processus qui conduisit en deux ou trois ans des pays où (Tchécoslovaguie et Yougoslavie exceptés) le parti communiste était pour le moins minoritaire, à se trouver dotés d'un gouvernement à direction stalinienne, contribua indiscutablement à créer en Europe occidentale, un consensus dirigé contre le principal artisan de la défaite du nazisme. Les importantes éclaircies qui suivirent ne furent pas suffisantes pour affaiblir le sentiment qu'il n'est pas prudent d'être désarmé à côté d'une grande puissance qui n'hésite pas à se servir de sa force. Et jusqu'à la question des euromissiles, le « parapluie nucléaire américain » ne fut que rarement remis en cause sérieusement, le prix à payer pour une force militaire européenne faisant le poids, étant généralement percu comme une militarisation insupportable du sous-continent. Si aujourd'hui, l'Alliance atlantique subit une crise, on peut tout de même se rappeler que ce n'est pas la première. Pour prendre un exemple, celle qui suivit la crise de Suez en 1956 était de taille : les Etats-Unis, en même temps que l'Union soviétique, avaient trouvé les arguments qu'il fallait pour faire reculer non seulement Israël, mais aussi la France et l'Angleterre, leurs alliés dans l'OTAN. Les conséquences de cette crise se font toujours sentir : c'est alors que la France et l'Angleterre décidèrent de se doter d'une force nucléaire autonome dont il n'a pu être tenu compte dans les accords SALT. D'où l'engrenage SS-20. Pershing II. Cruise et. enfin, aujourd'hui, les négociations INF.

Mais en 26 ans, outre le rapport des forces, l'état d'esprit en Europe occidentale s'est aussi modifié: depuis que l'on y parle d'euromissiles, la question est maintenant largement posée de savoir si le parapluie nucléaire américain n'est pas plus inquiétant pour l'Europe occidentale que la menace soviétique contre laquelle il est censé nous protéger. La conviction s'ancre que sans un désarmement réel, nous pourrions bien subir un bref échange de coups nucléaires, comme dit le président Reagan. Cette peur, jointe à la guerre économique Etats-Unis - CEE, crée les bases en Europe occidentale d'un état d'esprit propice au dépassement du partage de l'Europe en blocs militaires.

Un désarmement réel en Europe et un dépassement des blocs étant tributaires de questions tellement difficiles, il paraît exclu qu'il puissent avoir lieu d'un coup. Les sceptiques à toute idée de dépassement des blocs peuvent se rappeler qu'en 1968, des Traités sur l'Allemagne ou la Conférence d'Helsinki apparaissaient aussi comme pures utopies.

Un pas vers ce dépassement des blocs serait un dégagement progressif et concerté de ces blocs, dans le respect de leur équilibre militaire, effectué dans une zone comprenant leur ligne de démarcation. Un tel dégagement fait l'objet du plan de l'ancien ministre Albert De Smaele (voir par exemple dans (4)).

Il ne rompt pas l'équilibre militaire : il n'est pas touché à l'armement français et anglais, ni à l'armement nucléaire américain en Espagne et en Angleterre. Les alliances ne sont pas modifiées, mais tous les pays de la zone prennent ensemble la responsabilité de la sécurité dans la zone. Comme on l'a vu plus haut, on ne peut s'engager dans cette voie qu'avec une prudence extrême. Et en particulier, puisqu'un tel dégagement suppose la concertation entre autres des alliances, des modifications unilatérales de ces alliances dans la zone concernée n'aideraient en rien ce processus.

C'est dans cet esprit que le PCB qui n'est évidemment pas heureux de se trouver dans un bloc militaire n'est pas partisan de la sortie unilatérale de la Belgique de l'OTAN (voir annexe). Cette annonce de dépassement limité des blocs porte évidemment en elle des germes d'une politique non alignée pour les pays de la zone qui appartiennent à une Alliance. La paix ne peut qu'en bénéficier : les régions où les blocs sont face à face sont des régions où non seulement l'indépendance des peuples est problématique, mais un conflit mondial peut y prendre naissance. Les pays non alignés doivent donc être protégés en tant que tels comme la prunelle de nos yeux. Tout élargissement de l'espace non aligné, qui ne rompt pas un équilibre militaire, signifie une diminution d'occasions de conflits, et par là sert la paix. C'est le sens de l'aspiration du PCB à une politique étrangère non alignée de la Belgique.

La prudence que nécessite la marche vers un dépassement des blocs ne doit pas empêcher d'avoir des opinions.

Lorsqu'on utilise la question des libertés démocratiques en Europe de l'Est pour faire obstacle à des pratiques de détente ou pour attiser la tension, il est clair qu'on lutte contre la paix. Mais il est tout aussi clair qu'une zone de paix s'accommode mal d'actions militaires périodiques et donc que les pays d'une telle zone doivent bénéficier de régimes politiques ayant le consensus de leur population.

Pour les pays concernés d'Europe de l'Est, cela signifie que la propriété

collective des grands moyens de production et d'échanges s'accompagne de la contribution réelle des citoyens à la gestion de leur Etat. Cette forme de socialisme consolidera la paix. A long ou moyen terme, la lutte pour la paix en Europe et la lutte pour les libertés démocratiques vont de pair. Lors des négociations du début des années 1970, l'Europe occidentale avait peu pesé. Ses possibilités sont autres aujourd'hui.

5. 2. L'opinion publique ouest-européenne a prouvé sa force.

Ce concept un peu flou d'opinion publique qui ne résulte pas d'élections (mais qui en laisse conjecturer des résultats) a eu ces trois dernières années des implications très matérielles : report en Hollande et en Belgique de la décision d'implanter les Cruises, craquements dans le SPD, menaçant le gouvernement de la RFA. Les manifestations d'octobre dernier ont été prises au sérieux aux Etats-Unis.

Elles y ont été interprétées à plusieurs reprises comme des symptômes d'un distanciement profond entre les états d'esprit ouest-européen et américain susceptible de déstabiliser des gouvernements amis. La Commission des Relations extérieures du Sénat, présidée par le républicain C. H. Percy, a mis en cause en février dernier « le langage agressif des responsables américains qui a renforcé la peur enracinée chez les Européens d'une guerre nucléaire sur leur territoire » (NA le 21 avril 82). Le discours de Ronald Reagan du 18 novembre dernier (l'option zéro) était explicitement adressé à la jeunesse ouest-européenne. Les propositions soviétiques depuis octobre 1979 s'adressent aussi à l'opinion publique ouest-européenne (qui est l'objet à présent de l'attention des théoriciens soviétiques, voir par exemple (1)).

L'Europe occidentale n'est évidemment pas le seul endroit où le poids de cette opinion publique opposée à la course à la guerre s'est fait sentir : la démission d'Ito, les propositions Kennedy et Mac Namara, les reports successifs de la décision sur le mode de déploiement des missiles stratégiques MX (les habitants de l'Ohio et du Nevada où il était initialement prévu de déployer ces missiles n'en veulent pas. Dès lors le gouvernement hésite entre plusieurs options dont les placer dans des sous-marins, sur des bateaux ou dans des satellites. Des propositions analogues ont été faites en Europe pour les Pershing II et les Cruises, mais avec moins de succès).

6. CONCLUSIONS.

Les grandes négociations qui se sont engagées vont entre autres fixer pour un temps le degré de sécurité et d'indépendance des peuples européens. Les risques d'une guerre nucléaire européenne dix ans après la signature des Traités sur l'Allemagne et dans un climat de relations économiques intereuropéennes développées posent comme jamais depuis 35 ans le pourquoi du maintien du partage de l'Europe en blocs militaires. L'opinion publique ouest-européenne a depuis trois ans freiné la course au surarmement et contribué à l'ouverture des négociations. Elle est outillée aujourd'hui pour imposer un processus de dépassement de ces blocs et de désarmement sur notre continent. Dépasser les blocs et désarmer vont conditionner le maintien de la paix en Europe, la création de rapports civilisés Nord-Sud, la possibilité du développement.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) V.S. Chapochnikov, du rôle de l'opinion publique dans la lutte pour la sécurité européenne (La Paix et le désarmement, éditions du Progrès, Moscou 1980).
 - (2) W. Churchill, Discours de guerre, éd. P. Zsolnay, Londres 1945.
 - (3) P. Devillers, Guerre ou Paix, éd. Balland 1979.
 - (4) G.R.I.P., Le dossier des euromissiles, 1981.
 - (5) G.R.I.P., Les négociations START, 1982.
 - (6) H. Kissinger, A la Maison Blanche, 1968-1973,t 1, Fayard 1979.
- (7) V. Molotov, Discours à la Conférence de Berlin, éditions en langues étrangères, Moscou 1954.
 - (8) OTAN-documentation, Service de l'Information OTAN, Bruxelles.
 - (9) P. Renouvin, le Traité de Versailles, Flammarion, 1969.
 - (10) E. Stettinius, Yalta, Gallimard 1951.

Le 16 août 1982.

Paul VAN PRAAG.

LE FONDS D'HISTOIRE DU MOUVEMENT WALLON

recherche pour compléter ses collections, par don, achat ou échange, une collection du journal STRIJD, version flamande de COMBAT, qui a paru de 1961 à 1963.

CONTACTER:

Madame Irène VRANCKEN-PIRSON Conservateur du Fonds d'Histoire du Mouvement Wallon Maison de la Culture « Les Chiroux » 8 place des Carmes, 4000 LIEGE Tél.: 041/23.19.60 ext 149 ou 150.

Le P.C.B. et l'Alliance atlantique

Le 19 juin 1982, le Comité central du Parti communiste de Belgique a adopté ce texte rédigé par sa Commission des affaires étrangères.

- 1. La situation créée par l'arrivée d'une majorité de gauche en France, suivant de peu l'élection de Reagan à la présidence des Etats-Unis, et le développement sans précédent en Europe occidentale particulièrement en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Belgique du mouvement contre le surarmement, ont donné un éclat nouveau aux voix qui se font entendre en Europe pour repenser l'Alliance atlantique.
- 2. La rivalité économique aggravée entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, l'attitude autoritaire et désinvolte de l'administration Reagan vis-à-vis de ses alliés européens auraient suffi à rendre cette question d'actualité. Mais dans le contexte d'une politique américaine de confrontation tous azimuts avec l'Union soviétique, c'est bien entendu la situation militaire en Europe qui rend aujourd''hui cette situation dramatique et l'on peut dire vitale. Le déploiement et les projets de déploiement en Europe de nouveaux types d'armes nucléaires tendent à rendre crédible l'hypothèse d'une guerre nucléaire limitée au seul continent européen.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que depuis la normalisation des relations entre la République fédérale d'Allemagne d'une part, l'Union soviétique, la Pologne et la République démocratique allemande d'autre part, ainsi que l'accord quadripartite sur Berlin, plus aucune source de conflit majeur n'oppose sur le sol européen les pays membres du traité de l'Atlantique Nord à ceux du traité de Varsovie. Bien plus, les années septante ont vu croître d'une façon significative l'interdépendance des économies d'à peu près tous les Etats européens.

Le Parti communiste de Belgique, convaincu que la sécurité de la Belgique est indissociable de la sécurité de tous les Etats européens, a pris une part active aux efforts qui ont permis la réunion de la conférence d'Helsinki. Le PCB est partisan de la mise en pratique de tous les aspects de l'acte final d'Helsinki, de la restauration et de la poursuite

de ce processus et surtout aujourd'hui de la tenue d'une conférence pour le désarmement en Europe. Mais ce processus, pas plus que celui qui a conduit au règlement de la question allemande et à la convocation de la conférence d'Helsinki, ne peut être poursuivi indépendamment de l'existence des deux grandes alliances, même si ces alliances sont aujourd'hui l'objet de sérieuses difficultés internes.

3. Le PCB s'est prononcé en 1949 contre la création de l'Alliance atlantique, étape importante vers le partage de l'Europe et du monde en blocs militaires, et contre l'adhésion de la Belgique à cette alliance. Il s'est élevé en 1955 contre l'adhésion de la RFA à l'OTAN. Cette adhésion qui mettait fin aux projets d'une Allemagne réunifiée neutre, désarmée et démocratique entraîna la création du traité de Varsovie. La reprise à son compte par l'OTAN de la doctrine du gouvernement de la RFA, selon laquelle ce gouvernement prétendait représenter toute l'Allemagne, justifiait dès lors le qualificatif de bloc agressif appliqué par les communistes à l'OTAN.

Cette doctrine ne mourut qu'à la suite d'un long processus dont un moment fort fut le rapport Harmel de 1967 qui vit l'OTAN, en l'approuvant, accepter la politique de détente, processus qui s'acheva par l'aval de l'OTAN aux traités normalisant les relations de la RFA avec l'URSS, la Pologne et la RDA.

Le caractère impérialiste de l'OTAN maintes fois affirmé par le PCB ne fut infirmé, pour choisir des exemples, ni par l'appui de ce bloc militaire à la politique coloniale française en Indochine, ni par la place de l'ex-Congo belge dans la stratégie de l'OTAN, ni par ce que l'OTAN entend aujourd'hui par « sources de conflits hors de la zone de l'Alliance ».

Enfin, cette alliance qui se veut protectrice des libertés s'est accommodée de la présence en son sein du Portugal de Salazar et de Caetano, plus tard de la Grèce des colonels et à présent de la junte militaire qui gouverne la Turquie.

Bien plus, dans ces deux derniers cas, des dictatures furent mises en place par des armées participant au commandement militaire intégré de l'OTAN.

4. Aujourd'hui cependant, dans le contexte politique et militaire du début de ces années 1980, la dissolution de l'OTAN passe pour le PCB par la dissolution simultanée des deux blocs militaires, blocs dont la logique tend à réagir d'abord en termes de rapports de force militaires à tout événement qui se passe dans le monde, multiplie les sources de conflits et conduit à limiter l'indépendance, en particulier, des pays européens. Il estime dès lors que la création, dans le respect de l'équilibre militaire et d'une sécurité égale pour tous, de larges zones européennes où ces blocs réduiraient progressivement leur engagement militaire — et où, pour commencer, ils renonceraient à tout engagement nouveau, spécialement sur le plan de l'armement eurostratégique — serait un pas important dans le sens de leur dissolution simultanée.

En particulier, la création d'une telle zone, de part et d'autre de la ligne de démarcation entre les blocs en Europe occidentale, contribuerait à favoriser, sur le plan militaire les tendances positives qui se font jour dans la situation économique et politique de l'Europe

d'aujourd'hui. Bien plus, elle ne pourrait que promouvoir la recherche par les pays européens concernés de réponses plus adéquates aux problèmes économiques et politiques avec lesquels ils se débattent aujourd'hui.

C'est dans la perspective d'une telle évolution que le PCB se prononce pour une politique étrangère de la Belgique — en tant que pays européen concerné par la création de cette zone — qui s'oriente progressivement vers le non-alignement.

La création de zones de dégagement des deux blocs militaires n'est bien entendu pas concevable sans le consensus réciproque de ces blocs.

Dans ces conditions, toute modification unilatérale de la composition de ces blocs dans un secteur aussi névralgique que l'Europe centrale n'aiderait en rien ce processus de paix.

Le PCB qui ne préconise donc pas la remise en cause unilatérale de l'appartenance de la Belgique à l'Alliance atlantique, appuiera les efforts allant vers un tel dégagement équilibré et, par-delà, vers la dissolution simultanée des blocs eux-mêmes.

S'opposant évidemment à tout élargissement de ceux-ci, et en particulier à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN, il soutiendra dans l'immédiat tout pas tendant à :

- a) s'opposer à l'extension dans les textes et dans les faits de la zone géographique de l'OTAN : une telle extension, en étendant la zone d'un bloc et donc les sources de conflit, ne peut aboutir qu'à favoriser l'utilisation de la puissance militaire en tant que mode de relation des pays de l'Alliance non seulement avec ceux du pacte de Varsovie, mais encore avec ceux du tiers monde, voire avec les pays non-alignés de l'Europe eux-mêmes;
- b) aider à faire prévaloir au sein de l'Alliance atlantique tout pas dans le sens de la décrispation des rapports entre les blocs, de la poursuite des processus SALT et d'Helsinki, de la tenue d'une conférence sur le désarmement en Europe et, aujourd'hui, de conclusions positives tant aux négociations de Genève sur les engins nucléaires à moyenne portée, qu'aux négociations START;
- c) revoir le fonctionnement des mécanismes de l'Alliance de manière telle qu'aucune décision affectant la sécurité des pays membres européens ne puisse être prise sans qu'ils y prennent directement part;
- d) faire en sorte que le préambule du traité de l'Atlantique Nord, qui affirme que les « Etats parties au présent traité... (sont) déterminés à sauvegarder la liberté de leur peuple, leur héritage commun et leur civilisation fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit » devienne une réalité pour l'Alliance et non des mots sans signification comme le montre aujourd'hui l'attitude de l'OTAN vis-à-vis du régime militaire en Turquie.

Monsieur Gol, les Cahiers marxistes et la radio-télévision

Le vice-Premier ministre et ministre de la Justice paraît obsédé par les Cahiers marxistes, dont une livraison, parue voici bientôt huit ans, est devenue sinon son livre de chevet, du moins une de ses armes favorites contre la RTBF. Thème de cette livraison : « Information radiotélévisée et mouvement ouvrier ». Il semble que l'accouplement de ces deux notions soit à lui seul reçu comme une provocation par la droite...

M. Jean Gol croit avoir trouvé dans le numéro de novembre 1974 de notre revue la preuve d'un complot contre l'ordre. Il a proclamé devant divers auditoires que les CM fournissent une ligne directrice générale de subversion, ligne qui caractériserait le comportement des journalistes de la RTBF. En citant quelques extraits de la revue soigneusement triés et isolés de leur contexte, Jean Gol donne le frisson à des publics peu familiarisés avec les notions de contre-pouvoir, de lutte des classes et d'idéologie dominante. En fabriquant de toutes pièces du mystère autour de l'identité des personnes qui avaient pris part en 1974 à la recherche des CM, le ministre aggrave le frisson de ses auditeurs et répand une odeur de bûcher.

Or il s'agissait pour les CM de s'interroger — et d'interroger des personnalités progressistes appartenant à divers milieux — sur les conditions dans lesquelles est produite l'information radio-télévisée, sur les rapports entre publics et informateurs, et d'examiner comment concevoir et produire à la RTB une information moins marquée par l'hégémonie culturelle de la bourgeoisie. Le phénomène de l'autocensure, le problème de l'objectivité, la place de l'événement dans l'information, la déplorable indifférence du mouvement ouvrier en matière de communication, le poids du vocabulaire — voilà quelques-uns des aspects de cette recherche originale, novatrice même, mais certes pas conspirative.

Pourquoi donc cet acharnement de M. Gol?

Claude Renard a rappelé dans une récente tribune libre du « Soir » que l'imprégnation et la cohérence idéologiques de l'information en

font « un des moyens par lesquels s'exerce l'hégémonie des détenteurs du pouvoir ». Claude Renard ajoutait :

« Dans la confrontation qui existe en Belgique entre les forces conservatrices, intéressées au statu quo social, et les forces progressistes qui, toutes, prennent en compte la nécessité d'un nouveau modèle de croissance, le champ de la lutte idéologique a évidemment beaucoup d'importance et l'on voit mal comment l'information radiotélévisée pourrait être sortie des enjeux.

Il n'y a vraiment rien de mystérieux dans tout cela. La lutte pour une autre information, qui implique un autre type de rapports entre informateurs et publics, se mène au grand jour avec des méthodes parfaitement avouables. Et cela se conçoit d'autant mieux qu'un tel objectif ne pourrait être atteint que s'il est compris et approuvé par une majorité de l'opinion publique. »

Nous voilà au cœur du problème, celui que nous posions il y a huit ans. Celui que la droite - et pas seulement le PRL de Jean Gol défigure et falsifie. La chasse aux sorcières à laquelle pousse le ministre de la Justice trouve d'ailleurs les laudateurs qu'elle mérite : dans une publication intitulée « Par delà », on a pu lire, à partir des « révélations » de Jean Gol sur le complot des CM : « En réalité, personne ne peut plus en douter, il s'agit d'une action sciemment conduite pour foutre le bordel dans le pays. Pareille forfaiture, si nous avions encore du poil où il faut, vaudrait séance tenante au coupables les douze balles dues aux traîtres. » Ce genre de littérature se passe de commentaire. Mais peut-être faut-il encore rappeler que le recrutement des journalistes à la RTBF s'effectue sur base de savants dosages politiques, destinés à assurer un certain pluralisme de l'information. Le PRL y a très largement sa part. A lire ou entendre M. Gol, on pourrait croire que tous les journalistes bien-pensants de la Cité Revers ont été médusés ou hypnotisés par leurs collègues « gauchistes »... Quel manque de confiance dans ses propres amis et ses propres idées!

En vérité, la campagne de la droite contre la RTBF vise le statut même de service public de la radio-télévision. Un service public chargé par le législateur de trois missions capitales : l'information, le divertissement, l'éducation permanente.

Pour le gouvernement Martens-Gol, la cause est entendue : il a annoncé dans sa déclaration d'investiture qu'il prendrait des mesures pour « remplacer dans les faits le système du monopole par la concurrence ». Mais le monopole de la RTBF/BRT est illusoire depuis longtemps, notamment en raison du développement de la télédistribution. Ce qui est en cause, c'est le frein ou le filtre que le statut de service public peut opposer à l'intervention directe des intérêts privés sur l'information, l'éducation, le divertissement. Quoique son efficacité soit relative, ce frein gêne et agace la droite. Le recours à la concurrence vise à soustraire à la RTBF une partie (la plus grande possible) de son audience.

Quelle concurrence? Celle des radios faussement libres, ni indépendantes, ni locales, qui disposent d'un rayon d'action au moins sousrégional et d'importants appuis commerciaux. Regroupés au sein du GRIB, les animateurs de ces radios partagent les convictions et la morgue du PRL. Mais concurrence aussi, et accrue, de RTL: le gouvernement belge s'apprête à offrir à cette station commerciale (qui, soit dit en passant, jouit d'un monopole jamais contesté) une aide « technique » réclamée depuis longtemps. Cette aide donnerait à RTL les moyens de produire sans peine dans notre pays une information sur la Belgique, qui contrerait celle de la RTBF. Or, qui l'ignore encore? c'est un puissant groupe privé belge — le groupe Bruxelles-Lambert, où le consortium d'Albert Frère occupe de plus en plus de place — qui contrôle RTL.

Un autre facteur contribue à affaiblir le service public : les rabotages budgétaires, qui sont de pratique courante, surtout dans le domaine culturel, et depuis longtemps. Robert Wangermée, administrateur général de la RTBF, en souligne la portée dans l'éditorial qu'il signe en juillet pour « Point d'interrogation », le mensuel de son entreprise. La dotation pour 1982, reconnaît-il, augmente par rapport à l'année précédente de moins de 3 %, alors que l'index a crû pendant ce temps de près de 8 %. Parmi les mesures entraînées par ce recul budgétaire, M. Wangermée note le blocage des recrutements, la limitation des heures supplémentaires ou dominicales, des cachets, etc. « La plupart de ces mesures ont, observe-t-il, un effet indirect sur les programmes. En se déplaçant moins, en fournissant moins de prestations, en engageant moins de collaborateurs occasionnels, on porte inévitablement atteinte au contenu des émissions ». Et l'administrateur général ajoute : « Cela n'a cependant pas suffi. Il a fallu, en outre, réduire les budgets spécifiquement consacrés aux dépenses des programmes ». Grâce à quoi, de l'aveu même de M. Wangermée, les comptes de la RTBF seront clôturés en équilibre, « mais au prix de sacrifices toujours plus lourds qui ne peuvent manquer de compromettre la mission de service public qu'est celle de l'Institut ».

Si on veut concrétiser cela par un seul exemple — celui de la production de « dramatiques » pour la télévision —, écoutons les confidences du producteur Lucien Binot à « Télé-Moustique ». Il y aura, expliquet-il, pour la saison prochaine une production et demie de la RTBF : « Le Coup de bol , de J.L. Colmant, réalisation à 100 % RTBF, n'a été possible que parce que la Belgique est bien obligée de participer à la compétition pour le prix L.Ph. Kammans, prix qu'elle a elle-même institué. « San Francisco » sera coproduit avec Antenne 2. Commentant ce pénible bilan, Lucien Binot déclare: « Il est évident qu'acheter des films à l'étranger reviendrait nettement moins cher à temps d'antenne égal, et pour la direction, c'est très tentant ». D'autant que « le public ne se préoccupe pas du fait de savoir si nous produisons un, deux ou dix films par an. A la limite, ajoute Binot, que nous ne produisions plus rien ne le ferait pas descendre dans la rue... ». Or, à son avis, « c'est une question de patrimoine culturel; il serait totalement aberrant qu'un pays s'arrête de produire des films pour la télé. » C'est aussi l'avis de « Télé-Moustique », qui note : « Une production et demie, c'est de toute façon très, très peu. Ridicule par rapport aux quelque cinquante télés produites par Antenne 2. Misérable du point de vue de notre culture nationale - si on essaie encore d'en avoir une! Absurde du point de vue de l'emploi : rien qu'à Bruxelles, nous avons deux écoles du spectacle de langue française, cotées à l'étranger, qui ne sont au plan national qu'usine à chômeurs ou peu s'en faut. Honteux enfin, si l'on songe que

la Belgique occupe le neuvième rang dans le classement des pays au produit national brut par habitant. A quoi peut bien servir la richesse si ce n'est pour ce pays le superflu qu'est la création, la culture? » demande Télé-Moustique.

Que le problème des options budgétaires soit politique, c'est l'évidence même. Les responsables des rabotages et compressions qui rendent sans cesse plus indigent et plus vulnérable l'outil « service public de la radio-télévision », ce sont les gouvernements et les majorités soucieux seulement de gérer la crise, et non de la combattre. Mais on admettra que les gouvernements et leurs majorités ne vivent pas sous cloche. Il est encore loisible à l'opinion publique de se faire entendre. Malheureusement, celle-ci ne se mobilise quère sur des thèmes culturels et idéologiques. Certains s'y résignent, d'autres pas. Robert Wangermée, qui mesure fort bien les périls, posait dans le « Point d'interrogation » déjà cité, une singulière question. « S'il n'obtient pas de moyens nouveaux, le service public, afin de survivre, doit faire preuve d'imagination, remettre en cause certaines habitudes, certaines normes de fonctionnement qui pouvaient se concevoir en période de vaches grasses, mais qui, en période de disette, deviennent difficilement supportables. La RTBF est-elle un service public viable, capable de s'adapter et de relever les défis qui lui sont lancés, malgré un carcan budgétaire toujours plus contraignant? C'est à l'ensemble du personnel qu'il appartient d'en faire la preuve. »

La question est singulière et affligeante. Car un service public concerne par définition l'ensemble des usagers, les publics — et non pas le seul personnel de l'entreprise. Pour assurer sa viabilité, c'est l'opinion démocratique qu'il faut interpeller et non pas les travailleurs de la RTBF!

Certains signes indiquent un début d'intérêt de la part du mouvement ouvrier pour le problème de la communication. Ainsi, Jean-Luc Degée dans le Bulletin de la FAR met en lumière le lien entre les pouvoirs spéciaux, la désindexation, les licenciements et les pressions accrues sur la RTBF. Ainsi, Joseph Coppé note dans « La Wallonie » : « Il n'y a pas aujourd'hui de petits conflits à côté de grands mouvements. Il n'y a pas une affaire de la RTBF et une autre affaire qui met le droit des travailleurs en cause. Tout est dans tout, dans un même combat » (25 mai 82). On pourrait certes citer d'autres textes encore.

Pour sa part, Philippe Moureaux a fait de la défense du service public de la radio-télévision un principe de gouvernement à l'échelle de la communauté française, c'est-à-dire contre le pouvoir central et contre ses collègues libéraux.

Il y a là un terrain à labourer. Cette défense du service public acquerra tout son dynamisme si elle est activement soutenue par l'opinion démocratique, par le mouvement ouvrier. Bref, il s'agit bien de ne pas laisser l'audiovisuel aux seuls cultureux!

EN DIAGONALE

PARTI COMMUNISTE ET INTERVENTION CULTURELLE

Dans le numéro de février 82 des CM, Jacques Moins a insisté sur l'importance de l'action culturelle des communistes. Pour faire suite au débat ainsi amorcé, et pour le relancer après les vacances, nous voudrions cerner plus précisément les niveaux de l'intervention culturelle que peut entreprendre le parti, sans envisager ici les critiques qu'il doit formuler à l'encontre des pratiques culturelles dominantes dont B. Foccroulle a déjà parlé. On voudrait aussi mettre en évidence le danger qu'il y aurait à concevoir la culture comme un tout indistinct, neutre, interclassiste.

Au niveau de la production individuelle des œuvres, il est bien évident que toute prescription normative est à bannir. Comment, en effet, concilier notre volonté d'articulation des politiques alternatives partielles et une pratique culturelle normative? Ce serait insoutenable. Au contraire, il faut voir dans la multiplicité des initiatives culturelles l'aspect le plus manifeste du caractère partiel des réponses apportées par chacune de ces initiatives aux problèmes culturels contemporains. L'enrichissement d'un tel patrimoine ne peut naître que de la confrontation; jamais de l'exclusion. Cette confrontation, c'est au parti qu'il revient de la promouvoir, dans ses textes, mais aussi dans sa presse et dans ses fêtes; dans sa théorie et dans sa pratique. Le parti doit donc peser sur les conditions sociales de la production culturelle, et non sur son contenu. Si l'objectif utopique de la démocratisation intégrale du fait culturel demeure la transformation de chacun en praticien, ce terrain offre dès aujourd'hui des possibilités d'actions ponctuelles qui vont du soutien public à la création (type proposition de loi Masereel [1]), à l'élargissement des potentialités créatrices de chacun (les écoles dans les musées, l'éducation artistique ou la proposition 3 de Wilchar).

Au niveau de la diffusion, il importe que le parti communiste poursuive ses analyses des structures du secteur (2). C'est en effet dans le domaine de la diffusion que jouent le plus manifestement les impératifs économiques, les contraintes administratives et les problèmes bechniques. Cela est surtout vrai en ce qui concerne les formes culturelles collectives (le théâtre) ou qui requièrent un investissement de capitaux important (édition, disque, cinéma).

Partout où le parti intervient dans la vie publique, il peut aider à sauvegarder des structures de diffusion moins lourdes et des réseaux

¹⁾ Proposition de loi jamais adoptée prévoyant l'affectation de 2 % des budgets de construction d'édifices publics à la décoration artistique de ceux-ci. En 1978, J.M. Dehousse, ministre de la Culture, signait une circulaire s'inspirant de cette proposition de loi.

^{2) «} La culture dans la crise » de J.M. Simon, Liège, 1976; « En avant la musique », Fondation Jacquemotte, 1978; « Propositions de la Commission de politique culturelle du C.C. », 1980.

de distribution plus démocratiques que ceux qui obéissent aux lois du profit (3).

Au niveau de la consommation toutefois la démocratisation culturelle se heurte toujours, dans les mouvements ouvriers, au serpent de mer de l'élitisme. Pour dire vite, on a longtemps cru que si la culture de la bourgeoisie ne « passait » pas dans le peuple, c'était en raison d'obstacles financiers. Puis, on a incriminé le manque de temps libre et les déficits éducatifs. On commence à se rendre compte que les lenteurs de la démocratisation culturelle tiennent aussi aux mécanismes sociaux de définition de la « valeur » culturelle.

La culture n'est pas en effet un terrain neutre, un tout susceptible d'être transmis à quiconque fait l'effort nécessaire pour y « accéder », mais plutôt un terrain mouvant, dont les valeurs sont tout le temps réajustées en fonction des intérêts qui s'y jouent. Le domaine culturel est le lieu permanent d'une lutte pour l'hégémonie, pour la domination de groupes déterminés et les « valeurs » qui sont les siennes sont intimement liées à leurs modes d'acquisition ou de détention. Cette idée, qui est longuement développée dans les travaux de P. Bourdieu et qu'on ne peut avoir la prétention de synthétiser en quatre lignes, nous l'illustrons par un exemple. En matière de peinture, une école comme l'impressionnisme a aujourd'hui largement pénétré dans les masses et faire l'éloge de Monet est dénué de tout impact. Il en résulte que les milieux « cultureux » ne peuvent plus s'en servir pour fonder leur différence d'avec les masses, différence qui précisément les établit comme « cultureux ». C'est pourquoi, pour rester dans la peinture du XIXº siècle, l'on ressort de nos jours Clovis Trouille, les académiques ou bien encore (quoique l'« usure » soit plus rapide), un Khnopff. Très grossièrement, le phénomène est analogue à celui de la mode, en ce sens qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de parler d'une valeur éternelle de la mode, tandis qu'on parle de la culture en soi (4).

Cette constatation est d'une grande importance pour se garder de l'illusion du « communisme culturel » qui voudrait partager entre tous le « gâteau » culturel alors que les valeurs qui composent ce gâteau n'ont de sens que dans l'opposition de leurs « quartiers ». En d'autres termes, lorsque des artistes ou des intellectuels bourgeois sont alliés au prolétariat dans un parti communiste, leurs contestations de l'esthétique ou de la morale bourgeoises sont souvent considérées comme inopportunes pour le mouvement ouvrier. On se trouve souvent devant le paradoxe que l'avant-garde de l'esthétique bourgeoise qui tente de rejoindre l'avant-garde du prolétariat sont incapables de trouver un terrain d'entente culturel. Cela est dû à ce que l'avant-garde esthétique provient d'un mouvement d'opposition à des valeurs que l'avant-garde politique tente de faire siennes.

³⁾ Il faudrait que le PC pense plus concrètement des moyens et des structures de diffusions alternatives de biens culturels. Il s'agit là du moyen probablement le plus efficace de peser sur les conditions sociales de la production culturelle; car les trois niveaux que nous distinguons (production, diffusion, consommation) sont intimement liés dans la réalité.

⁴⁾ Ce rapprochement n'a rien d'excessif : Jacques Lang, ministre de la Culture du gouvernement socialo-communiste français, vient d'élever la mode (haute-couture) au rang de discipline artistique en créant notamment un musée national de la mode.

Comment les activités culturelles d'un parti communiste peuventelles éviter l'écueil de ne satisfaire que l'avant-garde bourgeoise sans tomber dans le danger de reproduire la culture de masse dominante?

On pourrait hasarder deux réponses. La première, dont J. Moins a parlé, consiste à promouvoir des formes actives de vie culturelle, de telle sorte que la nature même de la participation à la culture soit vécue sur un mode opposé à la passivité régnante. Toutes les expériences de théâtre populaire, de ciné-clubs, etc. rentrent dans cette intention. La seconde serait « la définition d'objectifs et de catégories esthétiques » (5) qui permettraient de rencontrer des publics « ciblés », sans prétendre satisfaire tout un chacun. Cette idée est empiriquement appliquée à la fête du DR mais nous pensons que son mûrissement permettrait une approche renouvelée des rapports du mouvement ouvrier avec les différents besoins culturels qu'il doit contenter.

Paul ARON et Didier DUPONT.

CONSERVATISME?

L'idée d'une rerépartition entre non-actifs et actifs du volume global de travail disponible est de plus en plus présente dans la vie sociale et politique en Belgique.

C'est une idée importante et féconde qui peut, à certaines conditions, constituer un moyen efficace de combattre le chômage et la crise.

Après le plan Palesty (*), ont surgi cet été d'autres plans, présentés notamment par le Groupement national des cadres (CSC) et par la section Bruxelles-Brabant de la Centrale nationale des employés. (CSC). Ils sont loin d'être dépourvus d'intérêt.

Le ministre du Travail et de l'Emploi, Michel Hansenne, s'est peu ou prou inspiré de ces divers projets pour formuler au nom du gouvernement quelques propositions de création d'emplois, liées à la réduction du temps de travail. Ces propositions devraient, selon M. Hansenne, s'insérer dans un accord interprofessionnel à négocier en septembre.

Il s'agit d'« expériences » s'étalant sur trois ans, définies via des contrats à passer avec des entreprises. Elles permettraient dans une première étape l'embauche de 5.000 demandeurs d'emploi — 4.000 sans perte de salaire, 1.000 avec amputation salariale. A en croire le ministre, cette amputation serait de l'ordre de 3 à 4 % du salaire, pour une réduction de la durée du travail de lus de 15 %. Le gouvernement attend beaucoup des petites et moyennes entreprises, qu'il se dit décidé à aider, pour qu'elles assurent de l'embauche à quelque 10.000 personnes.

Si ce plan devait pleinement réussir, on arriverait au total de 15.000 emplois nouveaux. Mais, outre que le gouvernement lui-même

⁵⁾ Quaghebeur, Marc, « Une histoire institutionnelle assez lâche », in « Carré Magazine », n° 2, Liège, avril 1982, p. 78.

^(*) Voir CM de mars 1982.

n'a pas l'air d'y croire, ce total est dérisoire par rapport aux effectifs actuels des chômeurs complets (462.000 fin juillet) et par rapport aux ravages que les technologies de pointe vont encore susciter. Rappelons que le Bureau du plan a calculé qu'entre 1985 et la fin du siècle, la généralisation de la micro-électronique fera perdre de 70 à 150.000 emplois.

D'autres raisons encore justifient à nos yeux la méfiance à l'égard des intentions ministérielles. Ces raisons tiennent aux fondements mêmes de la politique du gouvernement Martens-Gol. Une politique dominée par les options néo-libérales, qui impose aux travailleurs et allocataires sociaux des sacrifices croissants — tout en offrant au secteur privé des cadeaux sans contrepartie. Or, les « expériences » créatrices d'emplois du ministre Hansenne ne pourront, il en a convenu luimême, prendre corps qu'au prix d'arrêtés de dérogation à la législation sociale existante. Dans le climat de régression sociale institué par Martens V. ce système de dérogations est très dangereux.

Peut-être faut-il s'expliquer sur cette notion de danger.

Défendre les acquis sociaux passe dans certains milieux pour le comble du conservatisme. C'est un mauvais jeu de mots.

Car les acquis sociaux, ce sont des protections légales contre l'arbitraire du pouvoir patronal, conquises par la lutte ouvrière au fil des décennies et souvent au prix de vies humaines. Cela s'appelle sécurité sociale, liaison des salaires à l'index, barèmes conventionnels, congés payés, etc. Ce sont des amortisseurs contre les chocs du système et de ses crises. Ce sont des outils de défense collectifs. Outils d'autant plus indispensables que la crise est plus profonde et plus complexe que celle des années trente et que le développement des technologies nouvelles tend à fragmenter le mouvement ouvrier, en faisant éclater les grandes unités de production traditionnelles, en dispersant et isolant les travailleurs.

Prétendre qu'est conservatrice l'action qui vise à sauvegarder une protection sociale chèrement payée, c'est tromper le monde. Il s'agit au contraire d'une action qui s'oppose au retour en arrière, qui s'oppose à l'ancienne loi de la jungle, qui combat le conservatisme et la régression. Même si elle n'est que défensive (et sans doute l'est-elle aujourd'hui, le plus souvent) cette action est fondamentalement progressiste.

Le gouvernement qui, d'autorité, supprime 3 % du volume de l'emploi dans la fonction publique, qui limite encore l'accès à l'allocation-chômage pour les femmes, qui balaye le régime des prépensions, qui prive de quelque 30.000 F par an les familles coupables de n'avoir qu'un enfant — et qui « à long terme » attend son salut de la bonne volonté des investisseurs, ce gouvernement et sa majorité n'ont pas de leçons de civisme social à donner.

R.L.

A LIVRES OUVERTS

SUPPRIMER L'ADOLESCENCE ?

Qu'est-ce que la jeunesse ou l'adolescence ? A quoi et à qui sert cette période de développement humain? Telles sont les questions auxquelles tente de répondre ce

livre qui fait pas mal de bruit.

Gérard Lutte commence par démontrer la relativité historique et géographique de l'adolescence : la jeunesse n'est pas une phase universelle et naturelle du développement de l'homme. Il nous montre des exemples de sociétés sans adolescence chez certains indiens d'Amazonie ainsi que dans l'histoire des sociétés occidentales (l'empire romain jusqu'au 2º siècle, le moyen-âge). Lutte récuse, un peu vite, l'utilité de l'adolescence comme période nécessaire à l'aprentissage de la vie d'adulte, y compris dans une société aussi complexe que la nôtre, en mettant en exergue les travaux sous-qualifiés dans lesquels sont cantonnés les jeunes des milieux les moins favorisés. L'auteur trouve, en fait, l'origine de l'adolescence dans l'organisation sociale et économique : la condition des jeunes s'apparenterait à celle sociales d'autres catégories « marginalisées » (dans le même sac : femmes, ouvriers, personnes âgées, handicapés, homosexuels,...) et dériverait des intérêts de « ceux qui détiennent le pouvoir ». Et c'est là que le bât blesse dans l'ouvrage, par ailleurs salutaire, de G. Lut-

La base de la vision politique de l'auteur se résume à l'opposition entre une série de « marginalités » et le « pouvoir » (pas autrement défini). Si le terme « lutte des classes » revient souvent dans le livre, il recouvre ici une analyse peu opérante des réalités : le jeune serait marginalisé par rapport à un pouvoir « adulte », la femme par rapport à un pouvoir « mâle », l'ouvrier par rapport à un pouvoir « patronal » et, en poussant le raisonnement à l'absurde, le handicapé par un pouvoir « valide », les homosexuels par un pouvoir « hétéro » et les vieux par un pouvoir... « jeune ». L'oppression de toutes ces marginalités cessera par la mise en œuvre d'un « projet de révolution planétaire » qu'elles définiront ensemble et qui sera porté par un mouvement dont l'auteur voit l'ébauche dans les manifestations pacifistes qui secouent actuellement le monde occidental. De là à dire que « le mouvement ouvrier organisé a perdu le rôle hégémonique auquel il pouvait prétendre dans le changement de la société » il y a un pas que G. Lutte franchit en toute logi-

Si la démarche fondamentale de G. Lutte ne peut donc nous satisfaire, puisque l'enjeu incontournable du mouvement de l'histoire est ignoré (la propriété des moyens de production) et que, dès lors, les failles du système ne sont pas prises en compte (lutte pour l'hégémonie au sein même des appareils d'Etat, contradictions internes du capitalisme contemporain...), le livre aborde de manière intelligente et sensible tout ce qui fait de la jeunesse occidentale de ces temps de crise, une strate sociale particulière, avec des droits injustement réduits et avec des traits communs spécifiques.

Ce qui unifie les adolescences: la dépendance par rapport aux adultes dans toutes les institutions sociales (famille, école, armée, entreprise...), les problèmes liés à la puberté physiologique, l'homogénéisation relative induite par de nouvelles habitudes de consommation. Ce qui différencie les adolescencés : l'origine sociale et l'appartenance à l'une ou l'autre « marginalité » supplémentaire (chômeurs, femmes, handicapés...).

Mais, et c'est là que le livre apporte le plus d'éléments essentiels, ces traits spécifiques justifient-ils la mise sous tutelle des jeunes, la limitation autoritaire de leurs droits et leur surexploitation? En d'autres mots, le processus qui voit l'enfant se transformer en adulte requiert-il tout le temps et tout le contrôle que nos sociétés occidentales, avec des différences selon les pays, lui impose ? G. Lutte pose ici des questions rarement évoquées et y répond de manière claire, documentée et convaincante. Biologiquement, l'adolescent est adulte avec la puberté ; mentalement, l'adolescent est adulte, sachant qu'il a les mêmes capacités de raisonnement que l'adulte de son milieu (avec l'enjeu de classe que constitue l'accès aux divers stades du développement cognitif) ; la notion de « maturité » est toute relative et sert de justification idéologique à la négation des droits des adolescents. Il y a donc effectivement mystification et aucun élément réel et sérieux n'existe pour nous faire accepter la situation actuelle de la jeunesse.

L'auteur énumère dans la troisième partie de son livre les méthodes utilisées par la « société » pour maintenir les jeunes dans la subordination : d'abord la loi (âge du droit de vote, du mariage sans consentement parental, du moment du départ possible du domicile parental, du droit d'administrer des biens et, enfin, l'âge de la majorité), ensuite la famille, l'école, les Eglises, l'armée, le marché du temps libre, la répression sexuelle, le marché de la drogue, la violence policière et judiciaire. Mais là, à vouloir trop démontrer, G. Lutte devient excessif et tire des conclusions générales de phénomènes plutôt restreints, touchant une frange très limitée de la jeunesse (la marge dans la marge : oppression policière, rôle de la drogue...) et ignore superbement les contradictions profondes qui traversent tous ces appareils idéologiques.

C'est dommage et cela nuit à la crédibilité de son analyse comme de ses conclusions. Nous aurions aimé une argumentation plus étayée, plus mesurée et plus spécifique, où ne seraient pas mis dans le même sac les syndicats, tous les partis (mis à part les groupuscules « ultra révolutionnaires »), les organisations culturelles des travailleurs et l'ensemble des appareils répressifs... Si le danger de cou-

pure entre le mouvement ouvrier et la masse des jeunes existe effectivement, le rôle de tout progressiste conséquent devrait être d'agir, au sein des organisations ouvrières comme au sein de la jeunesse, pour l'éviter. Cet enjeu-là n'intéresse malheureusement pas G. Lutte, et cela le conduit, dans la quatrième partie du livre comme dans ses conclusions, à convier les jeunes à exacerber une série de comportements, propres en fait à une petite partie de ceux-ci, pour aboutir à leur libération : groupes spontanés, rébellion politique, comportement hors-la-loi, sont considérés comme des manifestations des jeunes contre leur oppression... A peu de choses près, l'auteur appelle les jeunes à tout faire pour se marginaliser davantage encore et à entrer en opposition violente avec un monde des adultes et un pouvoir perçus, nous l'avons vu, comme bloc lisse, massif et sans failles.

Conclusions inopérantes dès lors, même si plusieurs propositions à court terme (multiplication de petits groupes de jeunes organisés, luttes dans l'école, coopératives) sont intéressantes et doivent constituer des pistes de réflexion pour l'ensemble des mouvements de jeunesse et des organisations ouvrières. Livre à lire attentivement donc, en évitant les pièges d'un raisonnement trop carré, et en y puisant tout ce qu'il y a là de générosité et de volonté d'humaniser le monde. Finalement, supprimer l'adolescence, comme dépasser toutes les oppressions, n'est-ce pas notre but final à tous? Quel meilleur moven d'y parvenir que de donner du travail aux jeunes, l'égalité complète aux femmes, des droits complets aux travailleurs immigrés...? Ouelles sont donc les forces sociales qui se battent pour ces obiectifs?

Alan Ball.

L'auteur : Gérard Lutte, de nationalité belge, est professeur de psychologie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Rome. Chrétien militant, il travaille avec des sous-prolétaires des bidonvilles de Rome. Il a effectué de nombreuses recherches sur la psychologie des jeunes.

Gérard Lutte : « Supprimer l'adolescence ? »

— Ed. Vie Ouvrière — Bruxelles 1982 — 345 FB.

LE DÉCLIN DE LA BOURGEOISIE BELGE

André Mommen publie chaque semaine, dans l'hebdomadaire flamand De Nieuwe, un article qui examine succinctement le complexe rapport de forces entre le mouvement ouvrier et la bourgeoisie belge. Les éditions Kritak de Louvain viennent de faire paraître un ouvrage qui est la somme des réflexions de Mommen sur ce sujet qu'il connaît bien: De teloorgang van de belgische bourgeoisie, le déclin de la bourgeoisie belge (1).

L'auteur prend soin de préciser, dans son introduction, que son livre est « politique » et né — notamment — du souci d'aider le mouvement ouvrier à formuler une réponse concrète à la

crise économique.

C'est en effet l'approche marxiste qui sert de trame à une description claire, mais bien documentée, de la domination puis du déclin de la bourgeoisie belge. Mommen a le mérite de rappeler que celle-ci n'est pas, et n'a jamais été, un bloc homogène. Soulignant avec Marx que les différentes fractions de la bourgeoisie se disputent la répartition du total de la plus-value, Mommen explique comment les groupes financiers et industriels ont empêché le développement, dans notre pays, d'une industrie produisant des biens de consommation, axée sur le marché intérieur, comment la bourgeoisie industrielle a été progressivment associée aux leviers du pouvoir par les groupes financiers puis supplantée par les holdings et enfin par le capital multinational.

Mommen ne croit pas qu'il existe une bourgeoisie flamande: plus exactement, il perçoit la naissance de deux nouvelles couches de la bourgeoisie, une bourgeoisie technocratique issue de la place croissante de l'Etat dans le processus de développement économique d'une part, une bourgeoisie de « gestionnaires », au service des entreprises multinationales installées pour la plupart en Flandre de l'autre.

Le rôle progressiste que pourrait jouer la « fraction technocratique montante de la bourgeoisie » dépend, d'après Mommen, du mouvement ouvrier qui doit imposer une confrontation ouverte avec la bourgeoisie monopoliste et ses alliés.

Si j'ai quelques doutes quant à la validité de l'introduction du concept de « bourgeoisie technocratique », fût-ce « en devenir », il est bon que l'hétérogénéité de la classe dominante soit analysée et le livre d'André Mommen

est précieux sur ce point.

L'auteur, rejoignant en cela les conclusions du GEM, dénonce l'incurie de la bourgeoisie belge qui a conduit le pays au bord du sous-développement; il le fait dans une langue simple, limpide; avec la précision du scalpel.

Cet ouvrage très complet sur un sujet que la crise rend brûlant est une excellente base de réflexion et de discussion même si Mommen — à mon avis — sous-estime le rôle de l'Etat dans certains domaines (le communautaire notamment) et s'il classe un peu vite dans les rangs de la bourgeoisie les petits fonctionnaires qui, somme toute, participent à la production globale de la plus-value.

Serge GOVAERT.

(1) Kritak, Leuven, 186 pages, 350 F.

FACE AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES

Petit à petit, le mouvement ouvrier perçoit l'importance, dans la vie économique, sociale et culturelle, des nouvelles technologies — informatique, robotique, télématique, etc.

Le SETCa a sans doute été la première organisation syndicale à en prendre conscience, ne fût-ce que parce que les conséquences de l'automatisation pèsent déjà sur le secteur banques, assurances et grandes surfaces.

La plus récente Semaine sociale du MOC avait choisi pour thème « Le mouvement ouvrier face aux technologie nouvelles ». Et la Fondation Travail-Université, en vue de la préparation de cette Semaine sociale, a édité un dossier particulièrement utile. Il donne en effet des moyens aux militants de comprendre les enjeux politiques qui sont généralement cachés derrière les choix technologiques.

Rédigé par Gérard Valenduc et Jacques Laffineur avec la collaboration de J. Berleur, A. Carton, J. Daems, J.-P. Delaet, M. Roberfroid et G. Thill, il explique dans un langage clair et intelligible de quoi il s'agit. Et constitue pour cette raison un excellent outil d'information et de formation pour tous ceux qui sont concernés par les dimensions sociales du changement technologique et qui sont à la recherche de moyens d'action pour le maîtriser.

Comme l'indique l'avant-propos, le premier objectif de ce dossier est de faire progresser la connaissance concrète des phénomènes technologiques. Au bilan économique des mutations en cours s'ajoute donc un bilan social dressé non seulement en termes d'emplois mais également en termes de conditions et d'organisation du travail.

Son deuxième objectif est de favoriser la perception des *enjeux*.« Car les nouvelles technologies sont des outils utiles à la concentration du capitalisme mondial et c'est dans ce contexte qu'il faut susciter la réflexion et l'action ».

Enfin, le dossier montre qu'à travers les luttes pour une meilleure maîtrise des conditions de travail, c'est le contrôle démocratique des technologies modernes qui est en jeu.

La majeure partie du dossier est consacrée aux technologies de la microélectronique : informatique, robotique, télématique et autres nouveautés de la même tenue dont il étudie les impacts sur l'emploi et la vie sociale. C'est ce qui est le plus important dans l'immédiat

Les nouvelles technologies ne se réduisent toutefois pas à l'informatique. La seconde partie du dossier est donc consacrée à un autre domaine « de pointe » qui connaîtra une expansion considérable dans les prochaines années : les biotechnologies et notamment l'ingéniérie génétique.

Tout cela a le grand mérite d'être expliqué de façon claire et précise à la fois. En multipliant tableaux et schémas, en reproduisant des extraits d'innombrables publications, livres et revues.

Avec, pour finir, des remarques pertinentes sur le défi que ces mutations constituent pour le mouvement syndical et le test qu'elles sont pour le pouvoir politique.

Car si « l'informatique menace les libertés démocratiques, si les manipulations génétiques défient notre intégrité physiologique, ces menaces ne viennent pas seulement de la technique elle-même : elles proviennent aussi de ce que l'Etat s'en sert à des fins de reproduction du système social — quand ce n'est pas à des fins de domination ou de répression ».

Face à ces menaces — réelles et imminentes — poursuivent les auteurs du « dossier », il est urgent de garantir la démocratie. Et ceci ne concerne pas seulement le problème des fichiers informatiques. Au-delà du fichage, c'est tout le problème de la normalisation des comportements qui est en jeu. Une société sous surveillance ne sera jamais une société démocratique.

Il faut donc susciter un large débat public. Les choix technologiques concernent toute la société: ils doivent donc être largement débattus. Or, force est de constater que jusqu'ici, le débat public s'est limité à des débats d'experts. « Il faut donc mettre en évidence les choix, les scénarios et inventer des procédures de consultation et

d'expression qui font cruellement défaut aujourd'hui. »

P.J.

Face aux technologies nouvelles. Un dossier de la Fondation Travail-Université, rue de la Loi, 141, 1040 Bruxelles. 240 F.

DU TÉLÉGRAPHE AU TÉLÉTEXTE

Des faits concrets, une analyse rigoureuse du pouvoir des transnationales des télécommunications, des informations sérieuses sur les satellites et les « nouveaux services » ainsi rendus : voilà la trame du dossier constitué par J.L. Iwens et J.P. Vercruysse. Les auteurs ont voulu avec leur petit livre - et avec le remarquable montage audiovisuel produit par le GRESEA donner au public non spécialisé les moyens de situer dans leur cadre politique les problèmes posés par l'essor de la télématique, montrer les enjeux de cet essor et indiquer des pistes pour une stratégie alternative.

L'initiative — ambitieuse — est excellente car tout concourt à envelopper la télématique dans un fatras technologique qui est parfois fascinant et toujours obscurcissant.

Voici déjà dix ans, Z. Brzezinski, conseiller du président Carter, notait dans sa Révolution technotronique que « La stratégie actuelle à l'échelle internationale ne peut être une stratégie de domination canonnière ou même de type commercial et financier, mais une domination de troisième génération, en termes de réseaux ». Brzezinski annonçait ainsi en quelque sorte une nouvelle méthode et un nouveau champ de domination impérialiste — par la mise en place de réseaux de télécommunications aux mains des plus puissantes transnationales.

Dix années après son aveu, le marché des télécommunications est dominé par douze multinationales. Trois sociétés nord-américaines contrôlent à elles seules 42 % de ce marché: Western Electric, ITT et General Telephone and Electronics... Les Etats-Unis concentrent d'ailleurs plus de 70 % de la production mondiale de microprocesseurs. L'Europe capitaliste importe actuellement près de 90 % des circuits intégrés que ses industries utilisent. Et en Europe, la Belgique est particulièrement en retard. Or on ne peut attribuer ce retard à sa taille, puisque aux Pays-Bas et au Danemark, des sociétés comme Philips ou Eriksson ont pu conquérir des positions dépassant de loin le territoire de leur pays.

Ce qui paraît particulièrement inquiétant dans ce monde de la télématique, c'est l'effort systématique entrepris par les transnationales pour ébrécher les monopoles d'Etat en matière de téléphone et télégraphe. Ainsi Texas Instruments et Exxon ont déjà mis en place leur propre réseau de courrier électronique. Ainsi, la RTT en Belgique est vidée de son contenu. Si bien que pour Iwens et Vercruysse, le marché des communications est d'ores et déjà coupé en deux segments : un segment à haute performance, destiné aux grandes firmes souhaitant accroître encore leur domination sur l'information - et un segment « traditionnel » destiné aux particuliers et aux petites entreprises. Si on prend en compte la portée de cette « segmentation », et si on considère les raisons qu'ont les transnationales de s'intéresser désormais au tiers monde, on a de sérieux motifs de préoccupation.

Aussi apparaît avec éclat la nécessité d'opposer à la stratégie des transnationales une alternative, c'est-à-dire un choix politique permettant le contrôle et la maîtrise de la télématique par les forces progressistes.

R.L.

Du télégraphe au télétexte : les réseaux du protit, par J.-L. lœens et J.P. Vereruysse du GRESEA (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative), publié dans la collection Nord-Sud aux Editions ouvrières (de Paris) et Vie ouvrière (de Bruxelles). 293 FB.

EN REVUES

REVUE D'ACTION SOCIALE

La Revue d'action sociale vient de consacrer une livraison à un thème fort actuel « Informatique, outil de la recherche en service social », objet d'une récente journée d'étude. Elle le traite de manière originale et concrète, à partir d'expériences vécues de recours à l'informatique, en santé mentale, dans des centres sociaux, au CPAS de Namur. Mais le thème luimême comporte un double problème : celui de la recherche en service social d'une part, celui de l'outil informatique dans cette recherche.

Le premier de ces deux problèmes est présenté par un assistant social francais, Bernard Compas, responsable de circonscription de la Caisse d'allocations familiales de Côte d'Or. Il constate que le plus souvent la recherche est « mise à part » des pratiques réelles. Ou'elle est l'apanage de scientifiques prestigieux alors que les pratiques sont le lot du pauvre assistant. Contre cette tendance qui fait des travailleurs sociaux les « manuels » des sciences humaines, B. Compas plaide en faveur d'une nouvelle formule, qui combinerait la recherche appliquée dans le travail social et la recherche fondamentale. Il y a là une perspective assez neuve, nous semble-t-il, que balise B.C., dans un souci tout à la fois de professionalisation et de décloisonnement du travail social.

Quant aux expériences de recours à l'informatique, elles sont analysées successivement par Nicole Guinotte et Philippe Hoyois, des Ligues de santé mentale; par Isabelle Lenain, responsable du Service social à l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes; par Marie-Louise Vellande, assistante sociale au CPAS de Namur, Le bilan de la journée d'étude devait être dressé par Etienne Jacques, sociologue.

Les divers rapporteurs ont mis en lumière les résistances — idéologiques ou non — à l'informatisation du travail social. Des questions, parfois inquiètes, surgissent à propos de la valeur des résultats obtenus par les fiches d'enregistrement : les systèmes mis en œuvre n'imposent-ils pas une distorsion de la réalité, ne sucitent-ils pas des risques d'utilisation abusive (tant pour le travailleur social que pour le client)? Ces risques sont-ils « neutralisés » par l'éclairage nouveau et souvent fécond que permet l'informatique?

E. Jacques n'a pas tranché et il a bien fait. Il a plutôt émis, en guise de conclusion, un certain nombre de réflexions sur l'utilisation de l'informatique, sur informatisation et enjeux

sociaux.

Très attentif aux risques que, même avec d'excellentes intentions, peut susciter une pratique sociale informatisée, E. Jacques souligne qu'il ne faut pas seulement incriminer l'informatique: des problèmes de choix, de classement, se posent aussi avant la mise en œuvre de l'informatique. « Un simple fichier. un simple dossier est chargé d'une signification. De sorte que parler d'informatisation en distinguant d'un côté pouvoir et système de valeurs, et de l'autre outil technique susceptible d'être manipulé par eux, c'est se fabriquer deux entités imaginaires, source de faux problèmes et d'alibis ». La vigilance est assurément nécessaire. Mais elle s'impose aussi et dès le niveau de fabrication des données, des sens et des langages, observe E. Jacques.

Deux autres livraisons de la revue étaient consacrées, l'une à l'adoption (n° 1 janvier-février), l'autre aux handicaps socio-culturels (n° 2, marsavril).

R.L.

La Revue d'action sociale est l'organe interprovincial de la Communauté belge d'expression française. Siège social: 15, rue des Croisiers, 4000 Liège. Abonnement annuel: 600 F. Prix au numéro: 200 F.

SOCIALISME

On se souvient du retentissement qu'a eu le discours prononcé à Liège le 2 avril dernier par Philippe Moureaux, en sa qualité de ministre-président de l'Exécutif de la Communauté française. On trouvera dans le numéro 171 de la revue Socialisme le texte de ce discours, où Philippe Moureaux plaide (très énergiquement) pour l'établissement de « liens fonctionnels » entre le département des Afaires étrangères et « le pouvoir politique francophone », et où il présente comme un « modèle » la coopération bilatérale Québec-Communauté française de Belgique.

D'autres communications ou discours ont été repris dans cette livraison. Nous retiendrons particulièrement la contribution de Roger Ramaeckers à une journée d'étude tenue à Rome sur la Coopération et l'Europe, ainsi qu'une communication de Georges Thill aux Journées universitaires de la paix. Le premier dresse un bilan de l'action coopérative à l'échelle européenne et constate l'absence de « tout projet global et mobilisateur, regroupant toutes les forces de la coopération, assignant à chaque section son rôle et proposant à tous: un but, un enjeu ». Ramaeckers appelle de ses vœux la convocation des Etats Généraux de la coopération européenne et pose explicitement le problème de la place du mouvement coopératif dans une société consumériste.

Pour sa part, Georges Thill aborde un thème souvent tabou: les liens entre le civil et le militaire dans l'analyse de certaines technologies. Il relève deux traits caractéristiques de la division internationale de l'activité scientifique (en Occident): les petits pays où l'impulsion de la recherche scientifique ne vient pas de la défense voient l'OTAN intervenir par la voie d'un budget « civil » dans certains secteurs de la recherche — les grandes puissances, surtout les USA, d'une part sont dominés par le secteur mili-

taire et d'autre part stimulent les grandes lignes de la recherche mondiale. G. Thill souligne ensuite les liens du nucléaire civil et du nucléaire militaire, puis les liens entre informatique et conquête spatiale. Déjà, « le génie génétique est lui aussi, potentiellement militarisé », observe G.T, très légitimement alerté par le poids du secret militaire dans le domaine scientifique.

Sous le titre « Le processus d'inculcation idéologique sous la dictature militaire au Chili », Luis Guttierez Munoz livre une passionnante analyse des mécanismes par lesquels la junte de Pinochet implante idéologiquement dans la population chilienne son modèle de domination. Nous sommes en présence, montre l'auteur, d'une véritable révolution de la fraction la plus dynamique de la bourgeoisie chilienne, liée étroitement au capital international et qui s'est assigné pour objectif d'instaurer un nouveau modèle d'accumulation et un nouveau modèle de domination, dans lequel la classe ouvrière est exclue politiquement et atomisée. Antimarxisme, antipartitisme, nationalisme et corporatisme: tels sont les concepts centraux de la propagande officielle au Chili, montre L.G.M. Il démonte cette propagande, en cite des exemples significatifs, montre son étendue - à l'école, à l'université, dans les syndicats, etc. Ce qui l'amène, personne n'en sera surpris, à conclure que « la réorganisation de l'hégémonie politique après une crise révolutionnaire n'est pas uniquement un problème de « violence politique ». L'inculcation idéologique en constitue un élément-clé. Implacable démonstration, neuf ans après la chute d'Allende.

Il est encore question du Chili — indirectement — dans les notes que Roland Wuillaume consacre au problème de l'arme de la faim. Il rappelle en effet que les Etats-Unis ont interrompu leurs crédits et importations de blé au Chili lors de l'accession au pouvoir d'Allende, et les ont rétablis quel-

ques semaines après son assassinat. Et Wuillaume d'ajouter : « Même si la chute de Salvador Allende ne peut être réduite à ce seul élément, on devine l'importance qu'a eue l'utilisation de l'arme alimentaire dans la déstabilisation du régime de l'Unité populaire ».

Au sommaire de cette livraison, notons encore un discours de G. Gorielly sur le pape Jean-Paul II et l'église de Pologne, un entretien de S. Noiret avec le vieux communiste italien Leonetti, une chronique des livres et des revues, les résolutions de l'Internationale Socialiste à Helsinki en mars 1982.

R.L.

Socialisme, Institut Emile Vandervelde, 13, Bd de l'Empereur, 1000 Bruxelles, 120 F le numéro.

LA REVUE NOUVELLE

Nous avons un gros retard à combler, et dont nous nous excusons : trois livraisons de la RN (dont deux doubles) ont été publiées depuis avril, sans écho dans les CM.

Du numéro 4 d'avril 1982, nous voudrions surtout retenir le thème — crucial, pensons-nous — de la réduction du temps de travail, traité par Marie-Christine Closon et Philippe Defeyt.

Après avoir constaté qu'on attend toujours un vrai débat pubic sur la question et avoir acté qu'appliquée dans quelques cas isolés, la réduction du temps de travail n'a eu que peu d'impact sur l'emploi, les auteurs entreprennent de montrer à quelles conditions une réduction peut constituer une arme efficace contre le chômage. Deux écueils sont à éviter, notent-ils: d'une part, la déflation et donc l'aggravation du chômage via la compression de la masse globale des salaires, d'autre part l'incapacité de créer des emplois nouveaux par manque de moyens financiers.

Closon et Defeyt inscrivent l'opération « Réduction du temps de travail » dans un contexte de redistribution des revenus. Ils estiment qu'en réduisant les revenus bruts de 10 %, parallèlement à une réduction de 10 % du temps de travail, 200.000 chômeurs pourraient (re)trouver un emploi.

Mais pourquoi donc les auteurs glissent-ils si facilement de la notion de « revenus bruts » à celle de « salaires »? Pourquoi envisagent-ils des pressions en faveur du travail à temps partiel, du recours aux congés sans solde, etc., sans qu'il soit jamais question — pour alimenter un fonds d'investissements destiné à créer des emplois — de recourir à des mesures comme la taxation des grosses fortunes ou la récupération de milliards fraudés au fisc?

S'il est bien vrai que certaines attitudes syndicales relèvent du corporatisme, s'il est bien évident que le morcellement des luttes ne sert pas la solidarité (ni interprofessionnelle, ni entre actifs et sans-emploi), Closon et Defeyt ne pipent mot du climat dans lequel, côté patrons et gouvernement, se concoctent des projets de réduction du temps de travail. Il se défendent de « relayer le discours patronal », et nous sommes convaincus de leur bonne foi. Ils sont irrités par certains « slogans » de gauche, tels « Il faut prendre l'argent là où il est », et nous pouvons admettre que tels quels, ces slogans soient peu convaincants. Mais comment ne pas voir que la politique industrielle du gouvernement se borne à accorder des avantages aux patrons sans aucune contrepartie? Comment ne pas prendre en compte, dans l'analyse d'un plan de réduction du temps de travail, le phénomène de l'« a-concertation » évoqué par Joseph Schoonbroodt dans le nº 7-8 de la Revue Nouvelle?

On notera par ailleurs au sommaire de cette livraison un article de Henri Fesquet sur l'ambiguïté du pontificat de Jean-Paul II, et une note qui salue la naissance du SEL, syndicat de l'enseignement libre affilié au SETCa. « Il faut souhaiter au SEL, qui devra soutenir avec les pouvoirs organisateurs d'inspiration confessionnelle, un combat plus clair mais encore plus rude qu'au sein de l'APPEL, de pouvoir faire entendre assez haut (dans un appareil syndical qui n'a pas moins d'arcanes que la CSC) la générosité de son option de rassembleur des progressistes », lit-on notamment dans cette note.

Nous pointerons dans le numéro 5-6 de la R.N. (mai-juin 1982) le commentaire de Jean-Claude Williame sur « les miracles » de la grande exportation belge et l'analyse que fait Claude Anciaux de la sélection sociale opérée au niveau de l'école primaire. Williame décrit sans ménagement les manipulations de la Coopération au développement. La création du Fonds de la coopération vise, montre-t-il, à « institutionnaliser définitivement les détournements de fonds normalement destinés à l'aide au sens strict pour les affecter à des projets de nature purement commerciale. « Plus généralement, exemples à l'appui, il montre que la réalité en matière d'exportations est « loin en deca de la fiction patronale », et que cette politique belge aventureuse contribue à long et moyen terme à rendre encore plus dépendants les pays en voie de développement. A propos de la sélection sociale à l'école, sujet d'un mémoire pour la FOPES, C. Anciaux part de l'examen concret des « publics » de trois écoles primaires dont il suit la proportion de retards et d'échecs selon la provenance sociale. Il confirme que dans les faits, le choix scolaire « décisif » s'effectue très tôt, bien trop tôt - autour de dix ans. Il confirme le départ des élèves « faibles » vers le professionnel. Il dégage de ses observations la notion d'« écoledéversoir » et formule in fine des suggestions pour une homogénéisation des publics scolaires, qui laisse le lecteur sur sa faim

Cette livraison fournit aussi un article dense et précis de J.M. Chauvier sur la « dictature à la turque », et des réflexions de trois écologistes sur l'avenir — auxquelles en gros, les CM ont tenté de répondre en juin.

Dans le numéro double 7-8, les notes liminaires « Politique du mois » méritent une attention toute particulière. Nous avons relevé les questions inquiètes que pose Francis Hambye à propos d'une nouvelle forme de multinationales qui instrumentaliseraient les universités pour lancer - notamment en Belgique - des projets en biotechnologie. Quant aux réflexions « pessimistes » mais souvent fort lucides de Michel Capron sur la crise du front commun syndical et le freinage des luttes ouvrières, elles représentent, nous semble-t-il, une contribution à un débat capital qui n'a pas encore eu lieu - celui de l'alternative des organisations (syndicales et politiques) ouvrières face à la crise.

Le dossier sur le textile wallon, présenté par Pierre Georis est substantiel et solide. On y puisera quantité de données factuelles et quelques raisons de morosité pour l'avenir.

Attentive aux phénomènes saisonniers, la RN aborde aussi les problèmes du tourisme et cela, sous trois angles : rural, urbain et dans le tiers-monde. Sur le nouveau tourisme urbain, Hervé Cnudde, qui part surtout des expériences de l'ARAU, soulève un certain nombre de questions. D'abord, par rapport au tourisme « classique », les nouvelles formes de tourisme urbain ne se veulent nullement concurrentes ou réformatrices, mais « autres ». Elles s'inscrivent dans un projet d'éducation permanente et de sensibilisation politique. Dès le moment où il est question de politique (même acoquinée à sensibilité), les soupçons surgissent et certains craignent l'endoctrinement, voire le terrorisme culturel. Cnudde s'en défend, en justifiant le droit pour les animateurs du tourisme urbain alternatif de prendre position de manière polémique sur les problèmes découverts en cours de route. Cela lui donne l'occasion d'écarter le faux problème de l'objectivité : ... « il n'existe pas, ditil, d'objectivité, mais seulement des subjectivités contrôlées. »

Pour sa part, Colette Braeckman traite du tourisme dans le tiers-monde et en dénonce l'aspect conquérant, le rapport des forces étant implacablement inégal. C'est là évidemment la donnée fondamentale du problème. C.B. justifie avec beaucoup de conviction la conception et la pratique du tourisme cubain où tout est fait pour que les étrangers aient peu de contacts avec l'homme de la rue. « En agissant ainsi, écrit-elle, les Cubains ne songent pas seulement à la « sauvegarde politique » de leur population; ils savent (pour l'avoir vécu du temps où La Havane n'était qu'un immense casino) que le tourisme qui impose la coexistence de visiteurs trop riches et de populations pauvres est souvent un facteur d'aliénation et de désintégration. » Nous aurons l'occasion de revenir sur ce gros problème du tourisme dans le tiersmonde.

R.L.

La Revue Nouvelle, rue des Moucherons, 3, 1000 Bruxelles — 165 F le numéro.

BULLETIN DE LA F.A.R.

Le numéro double 123/124 du Bulletin de la Fondation André Renard traite, sous différents angles, du problème-clé de la crise et des luttes.

Luttes: Jean-Luc Degée tente un commentaire « sans recul » des mouvements sociaux des premiers mois de 1982. il avait, dans une précédente livraison, abordé le problème du lien entre crise et combativité ouvrière. Il confirme ici que l'aggravation du climat économique n'entraîne pas une diminution significative des luttes des travailleurs. Le nombre de jours de grève dans les années 74-79, s'il est inférieur à celui des premières années

de la décennie, est supérieur à celui des années soixante. Degée constate cependant, qui s'en étonnera, que les conditions du combat ouvrier ont changé. Les luttes sont essentiellement défensives et elles ont, dit-il, une certaine tendance « à se déplacer du niveau de l'entreprise ou du secteur à celui de la ville, de la région, voire (plus rarement) du pays ». Par ailleurs, il note la mobilisation des femmes (curieusement classées dans « les couches sociales périphériques »), des pensionnés, des étudiants, voire de chômeurs. Et il observe que des formes d'action sont de plus en plus dirigées vers une mise en cause du pouvoir économique et politiques, tout en actant les limites hélas évidentes - de la tendance à l'unification des luttes.

Jean-Luc Degée retrace sommairement l'évolution qui s'est produite depuis la fin de la guerre, au sein du monde patronal et plus largement de la classe dominante, à propos de la concertation sociale. A cet égard, il distingue trois périodes depuis le début de la crise: de 74 à 77, gouvernement bourgeois homogène; de 77 à 81, gouvernement à participation socialiste; depuis la fin de 81, retour au gouvernement bourgeois homogène et rupture du dialogue social. C'est dans ce contexte qu'il analyse les luttes des premiers mois de 1982, des luttes menées contre une offensive brutale de la droite et qui, à l'évidence, ne l'ont pas enrayée. Pourquoi?

Sans doute, l'analyse de Jean-Luc Degée ne se veut-elle pas exhaustive. Il nous semble néanmoins qu'elle privilégie un facteur — l'attitude de la CSC — et minimise les responsabilités de la FGTB. On aurait aimé trouver par exemple dans le Bulletin de la FAR un examen critique de l'échec en mars de l'élargissement de la grève boraine. On aurait aimé voir aborder le problème des rapports entre démocratie syndicale — de la base au sommet — et combativité. Le début d'analyse produit

par les communistes borains (DR des 17 et 18 avril) sur la grève interprofessionnelle d'une semaine et sur son ensablement, ce début d'analyse méritait au moins d'être pris en compte. Des questions importantes pour l'ensemble du mouvement anticrise v étaient posées. Ceci dit, bien des observations de Degée sont intéressantes. Et il a cent fois raison de conclure à propos des « nouvelles formes d'action » réclamées par la CSC : « ces nouvelles formes d'action n'ont de sens et d'efficacité que si elles viennent appuyer la pression collective des travailleurs en lutte sans pour cela s'y substituer. »

Sur le chômage, on lira dans cette livraison deux articles de qualité: le premier du juriste Jean-Paul Brilmaker sur le chômage dit anormalement long, le second de Fatima Correia, sur le chômage des jeunes en Wallonie. Tous deux sont bourrés de données chiffrées irréfutables et de réflexions pertinentes qui se rejoignent d'ailleurs. On retiendra en particulier de l'étude de Brilmaker à quel point est inadéquate une législation sur le chômage conçue pendant les années de prospérité, et comment elle sert un gouvernement soucieux non de créer des emplois, mais de comprimer les statistiques de chômeurs grâce (notamment) aux exclusions.

Enfin, outre les chroniques régulières (actualité syndicale, chronologie des luttes, bibliographie), ce Bulletin de la F.A.R. nous apporte encore de précieux éléments pour un dossier sur le mouvement syndical en Tunisie, avec une interview de Ahmed Ben Salah, ancien militant syndical et ancien ministre, ancien prisonnier politique aussi, aujourd'hui coprésident de l'Institut de Vienne pour le développement.

Le nº 125 du Bulletin de la FAR apporte une suite à l'étude de Larbi

Ayari sur la réduction du temps de travail. L'auteur y confirme l'importance qu'il attache à ce que la réduction du temps de travail s'inscrive dans un projet alternatif global, projet dont il souligne l'indispensable dimension politique. A propos d'action syndicale, il pose une question aussi pertinente qu'impertinente : « Combien de membres se trouvent encore à un stade de lutte ou de revendication ressemblant plus à un égoïsme collectif qu'à une authentique solidarité ouvrière? »

Deux titres figurent sous la rubrique « syndicalisme international » : la suite de l'analyse de l'expérience coopérative tunisienne, par M. Belhassen, et une étude sur « La Yougoslavie face à la crise », par Jean-Marie Chauvier. Si pour la Tunisie, l'auteur acte l'échec de l'expérience coopérative, pour la Yougoslavie, c'est surtout des interrogations (judicieuses) qui sont formulées, au terme d'une analyse et d'un dossier sérieux. Chauvier rappelle le cheminement du socialisme autogestionnaire yougoslave, indique les raisons de la vulnérabilité du système yougoslave en face de la crise mondiale, s'inquiète de la persistance (voire du renforcement) de certaines inégalités sociales et de la tendance autarcique et séparatiste de certaines républiques ou régions. Il décrit les efforts déployés depuis deux ans en vue de « stabiliser » la situation économique et se demande si l'autogestion tiendra le coup. Des documents de source yougoslave contribuent à l'intérêt de ce dossier, auquel le congrès de la Ligue des communistes, tenu à Belgrade à la fin du mois de juin, confère toute son actualité.

R.L.

Bulletin de la Fondation André Renard, place Saint-Paul, 9, à 4000 Liège. 100 F l'exemplaire, 180 F le numéro double.

Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :

DU MONDE ENTIER rue du Midi 162 1000 Bruxelles

CERCLE D'ÉDUCATION POPULAIRE rue des Deux Eglises 128 1040 Bruxelles

F.N.A.C. City II, rue Neuve 1000 Bruxelles

LA RABOUILLEUSE chaussée d'Ixelles 221 1050 Bruxelles

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES av. Paul Héger 42 1050 Bruxelles

LE LIVRE ROUGE av. Jean Volders 41 1060 Bruxelles

LIBRAIRIE CORMAN rue Ravenstein 28-30 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE LEFÈBVRE rue des Colonies 7-9 1000 Bruxelles

MACONDO Galerie Bortier 8-10 1000 Bruxelles I.IBRIS - 44 Passage 44 (bd. Botanique) 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE DE LA COMMUNE rue des Grands Carmes 9 1000 Bruxelles

LIBRAIRIE L'AUTRE RIVE rue Sœur de Hasque 11 4000 Liège

LIBRAIRIE BIBLIO rue de la Régence 53 4000 Liège

LE LIVRE ROUGE chaussée des Prés, 20 4020 Liège

KRITAK Vesaliusstraat 1 3000 Leuven

LIBRAIRIE DÉRIVE rue Sous le Château 46 5200 Huy

CLUB ACHILLE CHAVÉE rue du Temple 25 7100 La Louvière

L'ÎLE LETTRÉE faubourg d'Aréval, 2 6720 Virton